

Glossaire Indemnités-Uitkeringen: scenario 1

Mise à jour de la version

Version: 2006/1

Date de publication: 23/02/2006

Date de mise en production: 01/04/2006

Liste des modifications

Page de garde

Page de garde:

Glossaire

90012 - Ligne travailleur

00037 - CODE TRAVAILLEUR: Domaine de définition modifié;

90015 - Occupation de la ligne travailleur

00049 - NOMBRE MOYEN D'HEURES PAR SEMAINE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE: Description modifiée;

Domaine de définition modifié;

00055 - TYPE D'APPRENTISSAGE: Domaine de définition modifié;

90059 - Formulaire

00110 - STATUT DE L'ATTESTATION: Domaine de définition modifié;

90196 - Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL

00049 - NOMBRE MOYEN D'HEURES PAR SEMAINE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE: Description modifiée;

Domaine de définition modifié;

00055 - TYPE D'APPRENTISSAGE: Domaine de définition modifié;

Annexe

2 - Liste des codes travailleurs pour lesquels des cotisations sont dues: Annexe modifiée.

9 - Numéros de fonction du personnel déclaré au forfait suivant l'indice de catégorie de l'employeur: Annexe modifiée.

26 - Commissions paritaires: Annexe modifiée.

28 - Liste des codes travailleurs pour lesquels des cotisations sont dues APL: Annexe modifiée.

31 - Liste des codes NACE: Annexe modifiée.

32 - Codification des rémunérations APL: Annexe modifiée.

Bloc fonctionnel

90082 - Référence: Présence modifiée;

NUMERO DE ZONE: 00037	VERSION: 2006/1	DATE DE PUBLICATION: 23/02/2006
-----------------------	-----------------	---------------------------------

CODE TRAVAILLEUR
(Label XML : WorkerCode)

BLOC FONCTIONNEL: Ligne travailleur
Code(s): 90012
Label(s) xml: WorkerRecord

DESCRIPTION: Ce code permet d'identifier le type de travailleur pour lequel une cotisation spécifique est exigée (cotisation ordinaire, cotisation FAT - FMP, cotisation spéciale prépensionné, cotisation spéciale personnel statutaire licencié ou cotisation spéciale étudiant).

"Domaine de définition" est modifié:

DOMAINE DE DEFINITION: Pour l'ONSS, voir annexe 2 - Liste des codes travailleurs pour lesquels des cotisations sont dues ; uniquement les codes travailleurs pour lesquels la présence est égale à 1 ou 3.
Pour l'ONSSAPL, voir annexe 28 - Liste des codes travailleurs pour lesquels des cotisations sont dues APL ; uniquement les codes travailleurs pour lesquels la présence est égale à 1 ou 3.
Pour l'ONSS, les codes travailleurs suivants ne sont pas autorisés: Etudiants (= codes travailleurs 840 et 841), prépensionnés (= code travailleur 879), fonctionnaires (= codes travailleurs commençant par 6). Les codes travailleurs 035 et 439 sont uniquement autorisés pour le type d'apprenti 2 (= apprenti sous contrat d'apprentissage industriel).
Pour l'ONSSAPL, les codes travailleurs suivants ne sont pas autorisés: Etudiants (= code travailleur 701), moniteurs et animateurs socioculturels (= code travailleur 702), fonctionnaires (= codes travailleurs commençant par 6 à l'exception du code 671 (= cotisation pour le personnel statutaire licencié - régime assurance maladie invalidité) et du code 672 (= cotisation pour le personnel statutaire licencié - régime chômage).

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Numérique
LONGUEUR: 3
PRESENCE: Indispensable
FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00037-001	B
Non numérique	00037-002	B
Invalide	00037-003	B
Pas dans le domaine de définition	00037-008	B
Travailleur trop âgé	00037-060	B
Incompatibilité trimestre - catégorie employeur	00037-035	B

NUMERO DE ZONE: 00049	VERSION: 2006/1	DATE DE PUBLICATION: 23/02/2006
-----------------------	-----------------	---------------------------------

NOMBRE MOYEN D'HEURES PAR SEMAINE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE
(Label XML : RefMeanWorkingHours)

BLOC FONCTIONNEL: Occupation de la ligne travailleur; Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL
Code(s): 90015; 90196
Label(s) xml: Occupation; NOSSLPAOccupation

"Description" est modifiée:

DESCRIPTION: Nombre moyen d'heures par semaine (exprimé en centièmes d'heures) pendant lesquelles la personne de référence est censée effectuer un travail.
C'est le nombre d'heures par semaine d'une personne occupée à temps plein dans la même entreprise, ou, à défaut, dans la même branche d'activités, dans une fonction analogue.
Le nombre moyen d'heures par semaine du travailleur divisé par le nombre moyen d'heures par semaine de la personne de référence définit la fraction d'occupation du travailleur.

"Domaine de définition" est modifié:

DOMAINE DE DEFINITION: [1;4800]
Attention : Les heures sont exprimées en centièmes d'heures.
Exemples :
. 38 heures 20 min. est exprimé sous la forme : 3833
. 38 heures est exprimé sous la forme : 3800
Pour un parent d'accueil, le nombre moyen d'heures par semaine de la personne de référence doit être égal à 38 heures par semaine (3800)

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique
LONGUEUR: 4
PRESENCE: Indispensable
FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00049-001	B
Non numérique	00049-002	B
Longueur incorrecte	00049-093	B
Pas dans le domaine de définition	00049-008	B

NUMERO DE ZONE: 00055	VERSION: 2006/1	DATE DE PUBLICATION: 23/02/2006
-----------------------	-----------------	---------------------------------

TYPE D'APPRENTISSAGE
(Label XML : Apprenticeship)

BLOC FONCTIONNEL: Occupation de la ligne travailleur; Occupation de la ligne travailleur ONSSAPL

Code(s): 90015; 90196

Label(s) xml: Occupation; NOSSLPAOccupation

DESCRIPTION: Code permettant de distinguer les différentes sortes d'apprentis.

"Domaine de définition" est modifié:

DOMAINE DE DEFINITION:

- 1 = apprenti agréé des classes moyennes
- 2 = apprenti avec contrat d'apprentissage industriel
- 3 = apprenti en formation de chef d'entreprise
- 4 = élève avec convention d'insertion socio-professionnelle reconnue par les Communautés et Régions
- 5 = stagiaire en convention d'immersion professionnelle

Dans le cadre d'une déclaration ONSS toutes les valeurs sont permises.
Si le code travailleur (ONSS) est 035 ou 439, seule la valeur 2 est autorisée.

Dans le cadre d'une déclaration ONSSAPL les seules valeurs permises sont :
- 3, 4 (autorisés dans tous les trimestres)
- 5 (autorisé à partir du trimestre 20061)

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 1

PRESENCE: Obligatoire si le travailleur est un apprenti.

FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non numérique	00055-002	B
Longueur incorrecte	00055-093	B
Pas dans le domaine de définition	00055-008	B
Non présent	00055-001	B
Incompatibilité code travailleur	00055-030	B

NUMERO DE ZONE: 00110	VERSION: 2006/1	DATE DE PUBLICATION: 23/02/2006
-----------------------	-----------------	---------------------------------

STATUT DE L'ATTESTATION
(Label XML : AttestationStatus)

BLOC FONCTIONNEL: Formulaire
Code(s): 90059
Label(s) xml: Form

DESCRIPTION:

"Domaine de définition" est modifié:

DOMAINE DE DEFINITION: 0 = Original
1 = Modification
2 = Duplicata
3 = Annulation
4 = Révision
5 = Rappel
6 = Clôture
7 = Modification de l'original version papier
Les valeurs permises sont 0,1,3 ,7.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique
LONGUEUR: 1
PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00110-001	B
Non numérique	00110-002	B
Longueur incorrecte	00110-093	B
Pas dans le domaine de définition	00110-008	B

Indemnités-Uitkeringen: scenario 1 - Annexe numéro 2: Liste des codes travailleurs pour lesquels des cotisations sont dues
Version: 2006/1

Date de publication:

23/02/2006

L'annexe est modifiée: Vous trouverez le détail des modifications -en gras- dans les documents Word et PDF

Contenu de l'annexe: 



AN2006-1-FR2.pdf



AN2006-1-FR2.doc



AN2006-1-FR2.xls



AN2006-1-FR2.tx



AN2006-1-FR2.xml

Cotisation FAT- FMP

Type code travailleur	Code	Libellé	Type travailleur	Présence	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
Cotisation FAT- FMP	013	Jeunes défavorisés	Manuels spéciaux	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation FAT- FMP	015	Ouvriers et assimilés, y compris gens de maison	Ouvriers ordinaires	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation FAT- FMP	016	Mineurs	Mineurs (manuels)	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation FAT- FMP	027	Elèves-ouvriers et stagiaires	Elèves ouvriers ordinaires manuels	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation FAT- FMP	041	Domestiques victimes d'un accident du travail survenu avant le 01/04/1983	Domestiques (manuels)	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation FAT- FMP	045	Domestiques victimes d'un accident du travail à partir du 01/04/1983 ou de maladie professionnelle	Domestiques (manuels)	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation FAT- FMP	487	Elèves-employés et stagiaires	Intellectuels élèves	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation FAT- FMP	493	Médecins en formation de médecin spécialiste. Jeunes défavorisés. Boursiers originaires d'un pays hors CEE.	Intellectuels spéciaux	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation FAT- FMP	494	Sportifs rémunérés, sauf les coureurs cyclistes professionnels (détenteurs d'une licence de la ligue vélocipédique belge), victimes d'un accident du travail depuis le 01/01/1985	Intellectuels spéciaux	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation FAT- FMP	495	Travailleurs intellectuels et assimilés, employés de maison, ainsi que les coureurs cyclistes professionnels (détenteurs d'une licence de la ligue vélocipédique belge) victimes d'un accident du travail survenu depuis le 01/01/1985, parents d'accueil, artistes, travailleurs occasionnels de l'Horeca.	Intellectuels ordinaires	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation FAT- FMP	675	Travailleurs statutaires	Autres (type travailleur)	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999

Cotisation non liée à une personne physique

Type code travailleur	Code	Libellé	Type travailleur	Présence	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
Cotisation non liée à une personne physique	851	Cotisation spéciale due sur les versements effectués par les employeurs pour la constitution d'une pension extra-légale en faveur des membres de leur personnel ou de leurs ayants-droit	Autres (type travailleur)	4	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999

Cotisation non liée à une personne physique	861	Cotisation due sur les participations aux bénéfiques	Autres (type travailleur)	4	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation non liée à une personne physique	862	Cotisation de solidarité sur l'usage d'un véhicule de société	Autres (type travailleur)	4	2005/1	9999/4	01/01/2005	01/01/9999
Cotisation non liée à une personne physique	870	Cotisation due sur le double pécule de vacances des employés, sur le pécule de vacances ou la prime Copernic des contractuels du secteur public fédéral et sur la prime de restructuration des militaires contractuels	Autres (type travailleur)	4	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999

Cotisation ordinaire

Type code travailleur	Code	Libellé	Type travailleur	Présence	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
Cotisation ordinaire	010	Ouvriers temporaires dans l'horticulture et l'agriculture (employeurs immatriculés sous les catégories 194, 494, 193, 097 et 497) et ouvriers occasionnels dans l'Horeca (employeurs immatriculés sous les catégories 016, 017, 097 et 497).	Manuels saisonniers	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	011	Ouvriers de catégorie spéciale à déclarer sur base des rémunérations forfaitaires par des employeurs immatriculés sous les catégories 016, 017, 019, 020, 023, 068, 146, 158, 166 ou 562 (cotisation de modération salariale non due) et apprentis de cette catégorie à partir de l'année où ils atteignent 19 ans.	Manuels au forfait	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	012	Ouvriers handicapés et apprentis de cette catégorie à partir de l'année où ils atteignent 19 ans : a) Occupés dans un atelier protégé agréé immatriculé sous la catégorie 073, 173 ou 273 (cotisation de modération salariale non due). b) A déclarer par les employeurs immatriculés sous la catégorie 811 (cotisation de modération salariale due).	Manuels handicapés	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	013	Chauffeurs de taxi affectés au transport de personnes occupés par des employeurs immatriculés sous la catégorie 068 (cotisation de modération salariale non due) et apprentis de cette catégorie à partir de l'année où ils atteignent 19 ans.	Manuels spéciaux	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	014	Ouvriers de catégorie ordinaire pour qui la cotisation au Fonds Forestier est due par des employeurs immatriculés sous la catégorie 029 et apprentis de cette catégorie à partir de l'année où ils atteignent 19 ans.	Manuels ordinaires autre que les ouvriers	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999

Type code travailleur	Code	Libellé	Type travailleur	Présence	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
Cotisation ordinaire	015	Ouvriers de catégorie ordinaire et apprentis de cette catégorie à partir de l'année où ils atteignent 19 ans : a) à déclarer sur base des rémunérations proméritées par des employeurs immatriculés sous les catégories 016, 017, 019, 020, 023, 068, 158, 166 ou 562 (cotisation de modération salariale due) ; b) pour qui la cotisation au Fonds Forestier n'est pas due par des employeurs immatriculés sous la catégorie 029 ; c) tous les autres ouvriers non mentionnés ailleurs.	Ouvriers ordinaires	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	016	Mineur travaillant en surface et apprentis de cette catégorie à partir de l'année où ils atteignent 19 ans.	Mineurs (manuels)	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	017	Mineur travaillant en sous-sol et apprentis de cette catégorie à partir de l'année où ils atteignent 19 ans.	Mineurs (manuels)	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	020	Elèves ouvriers de catégorie spéciale (voir code 010 dans catégories 016, 017, 097 et 497) jusqu'au 31 décembre de l'année où ils atteignent 18 ans.	Manuels Horeca autres que les saisonniers	3	2003/3	9999/4	01/07/2003	01/01/9999
Cotisation ordinaire	022	Elèves-ouvriers et stagiaires de catégorie spéciale (voir code 011 et 010) jusqu'au 31 décembre de l'année où ils atteignent 18 ans.	Autres élèves manuels	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	024	Contractuels subventionnés, travailleurs manuels déclarés sur base d'une rémunération réelle (voir code 015 points b) et c))	Manuels contractuels subventionnés	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	025	Contractuels subventionnés, travailleurs manuels handicapés déclarés sur base d'une rémunération réelle, occupés dans des ateliers protégés	Manuels contractuels subventionnés	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	026	Elèves ouvriers et stagiaires de catégorie ordinaire (voir code 014) jusqu'au 31 décembre de l'année où ils atteignent 18 ans.	Autres élèves manuels	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	027	Elèves ouvriers et stagiaires de catégorie ordinaire (voir code 015) jusqu'au 31 décembre de l'année où ils atteignent 18 ans.	Elèves ouvriers ordinaires manuels	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	029	Contractuels subventionnés, travailleurs manuels déclarés sur base d'une rémunération forfaitaire occupés par les pouvoirs publics et autres établissements, associations et sociétés assimilés	Manuels contractuels subventionnés	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	035	Apprentis et assimilés travailleurs manuels jusqu'au 31 décembre de l'année où ils atteignent 18 ans : - Apprentis sous contrat d'apprentissage agréé Classes moyennes. -	Manuels apprentis	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999

Type code travailleur	Code	Libellé	Type travailleur	Présence	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
		Apprentis sous contrat d'engagement d'apprentissage contrôlé Classes moyennes. - Apprentis de professions exercées par des travailleurs salariés (contrat d'apprentissage industriel). - Stagiaires avec contrat de stage de formation de chef d'entreprise. - Elèves avec convention d'insertion socio-professionnelle reconnue par les communautés et Régions. - Stagiaires en convention d'immersion professionnelle.						
Cotisation ordinaire	045	Domestiques déclarés par des employeurs immatriculés sous la catégorie 037 ou 437	Domestiques (manuels)	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	046	Artistes et apprentis de cette catégorie à partir de l'année où ils atteignent 19 ans.	Autres travailleurs artistes	3	2003/3	9999/4	01/07/2003	01/01/9999
Cotisation ordinaire	047	Artistes - Elèves à temps partiel jusqu'au 31 décembre de l'année où ils atteignent 18 ans.	Elèves artistes	3	2003/3	9999/4	01/07/2003	01/01/9999
Cotisation ordinaire	439	Apprentis et assimilés travailleurs intellectuels jusqu'au 31 décembre de l'année où ils atteignent 18 ans.	Intellectuels apprentis	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	480	Elèves employés de catégorie spéciale (voir code 490 dans catégories 016, 017, 097 et 497) jusqu'au 31 décembre de l'année où ils atteignent 18 ans.	Intellectuels Horeca	3	2003/3	9999/4	01/07/2003	01/01/9999
Cotisation ordinaire	484	Contractuels subventionnés travailleurs intellectuels occupés par les pouvoirs publics et autres établissements, associations et sociétés assimilés	Intellectuels contractuels subventionnés	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	485	Contractuels subventionnés, travailleurs intellectuels handicapés, occupés dans des ateliers protégés agréés	Intellectuels contractuels subventionnés	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	487	Elèves-employés et stagiaires jusqu'au 31 décembre de l'année où ils atteignent 18 ans.	Intellectuels élèves	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	490	Employés occasionnels dans l'Horeca (employeurs immatriculés sous les catégories 016, 017, 097 et 497).	Intellectuels Horeca	3	2003/3	9999/4	01/07/2003	01/01/9999
Cotisation ordinaire	492	Employés handicapés et apprentis de cette catégorie à partir de l'année où ils atteignent 19 ans : a) Occupés dans un atelier protégé agréé immatriculé sous les catégories 073, 173 et 273 (cotisation de modération salariale non due). b) A déclarer par les employeurs immatriculés sous la catégorie 811 (cotisation de modération salariale due)	Intellectuels handicapés	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	493	Le personnel académique et scientifique des universités immatriculées sous les catégories 175 ou 396.	Intellectuels spéciaux	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999

Type code travailleur	Code	Libellé	Type travailleur	Présence	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
		Contractuels ne relevant pas du régime des vacances annuelles des salariés dans les catégories 040 et 075"						
Cotisation ordinaire	495	Employés et apprentis de cette catégorie à partir de l'année où ils atteignent 19 ans : a) Employés de catégorie ordinaire. b) Sportifs rémunérés et déclarés par des employeurs immatriculés sous les catégories 070 ou 076.	Intellectuels ordinaires	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	497	Parents d'accueil reconnus	Parent d'accueil reconnu	3	2003/2	9999/4	01/04/2003	01/01/9999
Cotisation ordinaire	498	Bénéficiaires d'une bourse de (post) doctorat originaires d'un pays hors CEE n'ayant pas de conventions avec la Belgique	Intellectuels boursiers	3	2003/3	9999/4	01/07/2003	01/01/9999
Cotisation ordinaire	671	Travailleurs engagés après le 31 décembre 1998 et soumis uniquement à l'assurance Soins de Santé et aux allocations familiales	Autres (type travailleur)	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	673	Mandataires ou ayant une fonction de staff dans les services publics	Autres (type travailleur)	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation ordinaire	675	Travailleurs soumis uniquement à l'assurance Soins de Santé	Autres (type travailleur)	3	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999

Cotisation spéciale étudiant

Type code travailleur	Code	Libellé	Type travailleur	Présence	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
Cotisation spéciale étudiant	840	Travailleurs étudiants-ouvriers pour lesquels la cotisation de solidarité pour les étudiants occupés dans le cadre d'un contrat d'occupation d'étudiants est due, à condition que la durée d'engagement n'excède pas 23 jours durant les mois de juillet, août et septembre et/ou 23 jours durant les autres mois de l'année civile	Autres (type travailleur)	1	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation spéciale étudiant	841	Travailleurs étudiants-employés pour lesquels la cotisation de solidarité pour les étudiants occupés dans le cadre d'un contrat d'occupation d'étudiants est due, à condition que la durée d'engagement n'excède pas 23 jours durant les mois de juillet, août et septembre et/ou 23 jours durant les autres mois de l'année civile	Autres (type travailleur)	1	2004/3	9999/4	01/07/2004	01/01/9999

Cotisation spéciale prépensionné

Type code travailleur	Code	Libellé	Type travailleur	Présence	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
Cotisation spéciale prépensionné	879	Travailleurs prépensionnés pour lesquels une cotisation spéciale sur les prépensions conventionnelles est due	Autres (type travailleur)	1	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999

Cotisation spéciale travailleur statutaire licencié

Type code travailleur	Code	Libellé	Type travailleur	Présence	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
Cotisation spéciale travailleur statutaire licencié	876	Cotisation due pour le personnel statutaire licencié du secteur public et assimilé, dont la relation de travail prend fin et les militaires rendus à la vie civile à déclarer sous la catégorie 134 - Régime assurance maladie - invalidité	Autres (type travailleur)	1	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation spéciale travailleur statutaire licencié	877	Cotisation due pour le personnel statutaire licencié du secteur public et assimilé, dont la relation de travail prend fin et les militaires rendus à la vie civile à déclarer sous la catégorie 134 - Régime chômage	Autres (type travailleur)	1	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999

Cotisation supplémentaire

Type code travailleur	Code	Libellé	Type travailleur	Présence	Valide à partir du trimestre	Valide jusqu'au trimestre	Date de début de validité	Date de fin de validité
Cotisation supplémentaire	809	Cotisation destinée au Fonds d'indemnisation des travailleurs licenciés en cas de fermeture d'entreprises (F.F.E.)	Autres (type travailleur)	2	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	810	Cotisation spéciale destinée au Fonds d'indemnisation des travailleurs licenciés en cas de fermeture d'entreprises (F.F.E.)	Autres (type travailleur)	2	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	820	Cotisation destinée aux Fonds de sécurité d'existence due sur les rémunérations à 108 % des travailleurs manuels (inclus les élèves ouvriers stagiaires et les contractuels subventionnés). Pour les employeurs de l'intérim construction (catégories 224, 226, 244, 254), il s'agit des cotisations destinées au Fonds social pour intérimaires et au Fonds de sécurité d'existence de la construction	Autres (type travailleur)	2	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999

Cotisation supplémentaire	825	Cotisation pour un fonds de pension sectoriel pour ouvriers	Autres (type travailleur)	2	2004/2	9999/4	01/04/2004	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	826	Cotisation forfaitaire Fonds de sécurité d'existence	Autres (type travailleur)	2	2004/3	9999/4	01/07/2004	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	830	Cotisation destinée aux Fonds de sécurité d'existence (autres que les Fonds Social C.P.N.A.E. (CP n° 218) ou du commerce de détail indépendant (CP n° 201) et autre que le « Fonds social du secteur socio-culturel des Communautés française et germanophone » pour les employeurs de la catégorie 076), due sur les rémunérations des travailleurs intellectuels (inclus les élèves employés stagiaires et les contractuels subventionnés)	Autres (type travailleur)	2	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	831	Cotisation destinée au Fonds Social C.P.N.A.E. (CP n° 218) due sur les rémunérations des travailleurs intellectuels (inclus les élèves employés stagiaires et les contractuels subventionnés)	Autres (type travailleur)	2	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	832	Cotisation destinée au Fonds Social du commerce de détail indépendant (CP n° 201) due sur les rémunérations des travailleurs intellectuels (inclus les élèves employés stagiaires et les contractuels subventionnés)	Autres (type travailleur)	2	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	833	Cotisation destinée au "Fonds social du secteur socio-culturel des Communautés française et germanophone" pour les employeurs de la catégorie 076, due sur les rémunérations des travailleurs intellectuels (inclus les élèves employés stagiaires et contractuels subventionnés)	Autres (type travailleur)	2	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	835	Cotisation pour un Fonds de pension sectoriel pour employés	Autres (type travailleur)	2	2006/1	9999/4	01/01/2006	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	852	Cotisation destinée aux mesures en faveur de l'emploi et de la formation	Autres (type travailleur)	2	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	854	Cotisation destinée aux jeunes bénéficiant d'un parcours d'insertion	Autres (type travailleur)	2	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	855	Cotisation spéciale à charge des employeurs de code d'importance 3 à 9, pour les travailleurs soumis à la cotisation de modération salariale (A.R. 401)	Autres (type travailleur)	2	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	856	Cotisation spéciale pour la sécurité sociale (Loi du 30 mars 1994 portant des dispositions sociales)	Autres (type travailleur)	2	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	857	Cotisation spéciale à charge des employeurs de code d'importance 3 à 9, pour les travailleurs non soumis à la cotisation de modération salariale (A.R. 401)	Autres (type travailleur)	2	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999
Cotisation supplémentaire	859	Cotisation patronale particulière destinée au financement du chômage temporaire et du complément d'ancienneté pour chômeurs âgés	Autres (type travailleur)	2	2003/1	9999/4	01/01/1900	01/01/9999

Cotisation supplémentaire	860	Cotisation de solidarité sur l'usage personnel d'un véhicule de société	Autres (type travailleur)	2	2003/1	2004/4	01/01/1900	31/12/2004
---------------------------	-----	---	---------------------------	---	--------	--------	------------	------------

Commentaire type code travailleur

- Cotisation ordinaire : correspond au code travailleur des blocs fonctionnels ligne travailleur et cotisations dues ligne travailleur
- Cotisation spéciale étudiant : correspond au code travailleur du bloc fonctionnel cotisation travailleur étudiant
- Cotisation spéciale statutaire licencié : correspond au code travailleur du bloc fonctionnel cotisation travailleur statutaire licencié
- Cotisation spéciale prépensionné : correspond au code travailleur du bloc fonctionnel travailleur prépensionné
- Cotisation FAT/FMP : correspond au code travailleur du bloc fonctionnel cotisations dues ligne travailleur
- Cotisation complémentaire : correspond au code travailleur cotisation du bloc fonctionnel cotisations dues ligne travailleur
- Cotisation non liée à une personne physique : correspond au code travailleur du bloc fonctionnel cotisation non liée à une personne physique,

Commentaire présence

- 1 = uniquement autorisé pour le code travailleur (zone 00037)
- 2 = uniquement autorisé pour le code travailleur cotisation (zone 00082)
- 3 = autorisé pour le code travailleur (zone 00037) et le code travailleur cotisation (zone 00082)
- 4 = uniquement autorisé pour le code travailleur pour une cotisation non liée à une personne physique (zone 00020)

Indemnités-Uitkeringen: scenario 1 - Annexe numéro 9: Numéros de fonction du personnel déclaré au forfait suivant
l'indice de catégorie de l'employeur
Version: 2006/1

Date de publication:

23/02/2006

L'annexe est modifiée: Vous trouverez le détail des modifications -en gras- dans les documents Word et PDF

Contenu de l'annexe: 



AN2006-1-Fr9.pdf



AN2006-1-Fr9.doc



AN2006-1-Fr9.xls



AN2006-1-FR9.txt



AN2006-1-FR9.xml

16

Catégorie	Code	Age	Fonction	Date de début de validité	Date de fin de validité
16	27	-	Porteurs de bagages	01/01/1900	01/01/9999
16	32	15	Chasseur	01/01/1900	01/01/9999
16	33	16	Chasseur	01/01/1900	01/01/9999
16	34	17	Adjoint chef chasseur	01/01/1900	01/01/9999
16	35	18	Chef chasseur	01/01/1900	01/01/9999
16	36	19	Chef chasseur	01/01/1900	01/01/9999
16	37	20	Chef chasseur	01/01/1900	01/01/9999
16	38	-,21,-,18,18,-,-	Voiturier,Portier,Bagagiste,Valet de chambre,Femme de chambre,Préposée à la toilette,Préposée au vestiaire, Autres travailleurs	01/01/1900	01/01/9999
16	39	21	Concierge	01/01/1900	01/01/9999
16	40	23	Chef concierge	01/01/1900	01/01/9999
16	41	19	Valet de chambre, femme de chambre	01/01/1900	01/01/9999
16	43	15	Apprenti de salle	01/01/1900	01/01/9999
16	44	16	Apprenti de salle	01/01/1900	01/01/9999
16	45	17	Commis débarrasseur	01/01/1900	01/01/9999
16	46	18	Commis de suite,Commis de suite/ banquet,Commis barman,Commis d'étage	01/01/1900	01/01/9999
16	47	19	Commis de rang,Garçon de banquet	01/01/1900	01/01/9999
16	48	20	1/2 chef de rang restaurant,1/2 chef de rang banquet,Commis barman	01/01/1900	01/01/9999
16	49	21,21,21,21,21,21,22,-	Garçon de restaurant,Chef de rang restaurant,Garçon de banquet,Chef de rang banquet,Garçon de brasserie, taverne, bistro, Garçon de café, Barman, Garçon d'étage	01/01/1900	01/01/9999
16	50	22,22,22,-	Premier chef de rang,Sommelier,Premier chef de rang banquet,Responsable barman	01/01/1900	01/01/9999
16	51	23	Maître d'hôtel restaurant,Maître d'hôtel banquet,Maître d'hôtel roomservice	01/01/1900	01/01/9999
16	52	-	Assistant maître d'hôtel restaurant, Assistant maître d'hôtel banquet, Assistant maître d'hôtel roomservice	01/01/1900	01/01/9999
16	98	-	Travailleur occasionnel dans l'Horeca	01/07/2003	01/01/9999

17

Catégorie	Code	Age	Fonction	Date de début de validité	Date de fin de validité
17	27	-	Porteurs de bagages	01/01/1900	01/01/9999
17	32	15	Chasseur	01/01/1900	01/01/9999
17	33	16	Chasseur	01/01/1900	01/01/9999
17	34	17	Adjoint chef chasseur	01/01/1900	01/01/9999
17	35	18	Chef chasseur	01/01/1900	01/01/9999
17	36	19	Chef chasseur	01/01/1900	01/01/9999
17	37	20	Chef chasseur	01/01/1900	01/01/9999
17	38	-,21,-,18,18,-,-	Voiturier,Portier,Bagagiste,Valet de chambre,Femme de chambre,Préposée à la toilette,Préposée au vestiaire, Autres travailleurs	01/01/1900	01/01/9999
17	39	21	Concierge	01/01/1900	01/01/9999
17	40	23	Chef concierge	01/01/1900	01/01/9999
17	41	19	Valet de chambre, femme de chambre	01/01/1900	01/01/9999
17	43	15	Apprenti de salle	01/01/1900	01/01/9999
17	44	16	Apprenti de salle	01/01/1900	01/01/9999
17	45	17	Commis débarrasseur	01/01/1900	01/01/9999
17	46	18	Commis de suite,Commis de suite/ banquet,Commis barman,Commis d'étage	01/01/1900	01/01/9999
17	47	19	Commis de rang,Garçon de banquet	01/01/1900	01/01/9999
17	48	20	1/2 chef de rang restaurant,1/2 chef de rang banquet,Commis barman	01/01/1900	01/01/9999
17	49	21,21,21,21,21,21,22,-	Garçon de restaurant,Chef de rang restaurant, Garçon de banquet, Chef de rang banquet, Garçon de brasserie, taverne, bistro, Garçon de café, Barman, Garçon d'étage	01/01/1900	01/01/9999
17	50	22	Premier chef de rang,Sommelier,Premier chef de rang banquet,Responsable barman	01/01/1900	01/01/9999
17	51	23	Maître d'hôtel restaurant,Maître d'hôtel banquet,Maître d'hôtel roomservice	01/01/1900	01/01/9999
17	52	-	Assistant maître d'hôtel restaurant, Assistant maître d'hôtel banquet, Assistant maître d'hôtel roomservice	01/01/1900	01/01/9999
17	98	-	Travailleur occasionnel dans l'Horeca	01/07/2003	01/01/9999

19

Catégorie	Code	Age	Fonction	Date de début de validité	Date de fin de validité
19	81	-	Marins pêcheurs : équipage des bâtiments de pêche à l'exception des apprentis mousles	01/01/1900	01/01/9999
19	82	-	Marins pêcheurs : apprentis mousles	01/01/1900	01/01/9999

20

Catégorie	Code	Age	Fonction	Date de début de validité	Date de fin de validité
20	20	-	Ouvreuses et préposées au vestiaire occupées dans les théâtres	01/01/1900	01/01/9999
20	25	-	Ouvreuses et préposées au vestiaire occupées dans les salles de spectacles cinématographiques pendant au moins 40 heures/semaine	01/01/1900	01/01/9999
20	26	-	Ouvreuses et préposées au vestiaire occupées dans les autres entreprises de spectacle pendant moins de 40 heures/semaine ou occupées dans les autres entreprises que des théâtres ou préposés à la toilette	01/01/1900	01/01/9999
20	29	-	Tous les autres travailleurs rémunérés totalement ou partiellement au pourboire	01/01/1900	01/01/9999

23

Catégorie	Code	Age	Fonction	Date de début de validité	Date de fin de validité
23	20	-	Ouvreuses et préposées au vestiaire occupées dans les théâtres	01/01/1900	01/01/9999
23	25	-	Ouvreuses et préposées au vestiaire occupées dans les salles de spectacles cinématographiques pendant au moins 40 heures/semaine	01/01/1900	01/01/9999
23	26	-	Ouvreuses et préposées au vestiaire occupées dans les autres entreprises de spectacle pendant moins de 40 heures/semaine ou occupées dans les autres entreprises que des théâtres ou préposés à la toilette	01/01/1900	01/01/9999
23	29	-	Tous les autres travailleurs rémunérés totalement ou partiellement au pourboire	01/01/1900	01/01/9999

68

Catégorie	Code	Age	Fonction	Date de début de validité	Date de fin de validité
68	28	-	Autres chauffeurs de taxis-camionnettes	01/01/1900	01/01/9999
68	30		Chauffeurs de taxis-camionnettes : chauffeurs occupés à raison au maximum de 6 heures/jour et 30 heures/semaine	01/01/1900	01/01/9999

97

Catégorie	Code	Age	Fonction	Date de début de validité	Date de fin de validité
97	98	-	Travailleur occasionnel dans l'Horeca	01/01/2004	01/01/9999
97	99	-	Travailleurs occasionnels dans l'agriculture et l'horticulture	01/07/2004	01/01/9999

146

Catégorie	Code	Age	Fonction	Date de début de validité	Date de fin de validité
146	27	-	Porteurs de bagages	01/01/1900	01/01/9999
146	32	15	Chasseur	01/01/1900	01/01/9999
146	33	16	Chasseur	01/01/1900	01/01/9999
146	34	17	Adjoint chef chasseur	01/01/1900	01/01/9999
146	35	18	Chef chasseur	01/01/1900	01/01/9999
146	36	19	Chef chasseur	01/01/1900	01/01/9999
146	37	20	Chef chasseur	01/01/1900	01/01/9999
146	38	-,21,-,18,18,-,-	Voiturier,Portier,Bagagiste,Valet de chambre,Femme de chambre,Préposée à la toilette,Préposée au vestiaire, Autres travailleurs	01/01/1900	01/01/9999
146	39	21	Concierge	01/01/1900	01/01/9999
146	40	23	Chef concierge	01/01/1900	01/01/9999
146	41	19	Valet de chambre, femme de chambre	01/01/1900	01/01/9999
146	43	15	Apprenti de salle	01/01/1900	01/01/9999
146	44	16	Apprenti de salle	01/01/1900	01/01/9999
146	45	17	Commis débarrasseur	01/01/1900	01/01/9999
146	46	18	Commis de suite,Commis de suite banquet,Commis barman,Commis d'étage	01/01/1900	01/01/9999
146	47	19	Commis de rang,Garçon de banquet	01/01/1900	01/01/9999
146	48	20	1/2 chef de rang,1/2 chef de rang banquet,Commis barman	01/01/1900	01/01/9999
146	49	21,21,21,21,21,21,22,-	Garçon de restaurant,Chef de rang restaurant, Garçon de banquet, Chef de rang banquet,Garçon de brasserie, taverne, bistro,Garçon de café,Barman,Garçon d'étage	01/01/1900	01/01/9999
146	50	22,22,22,-	Premier chef de rang,Sommelier,Premier chef de rang banquet,Responsable barman	01/01/1900	01/01/9999
146	51	23	Maître d'hôtel restaurant,Maître d'hôtel banquet,Maître d'hôtel roomservice	01/01/1900	01/01/9999

Catégorie	Code	Age	Fonction	Date de début de validité	Date de fin de validité
146	52	-	Assistant maître d'hôtel restaurant, Assistant maître d'hôtel banquet, Assistant maître d'hôtel roomservice	01/01/1900	01/01/9999

158

Catégorie	Code	Age	Fonction	Date de début de validité	Date de fin de validité
158	27	-	Porteurs de bagages	01/01/1900	01/01/9999
158	32	15	Chasseur	01/01/1900	01/01/9999
158	33	16	Chasseur	01/01/1900	01/01/9999
158	34	17	Adjoint chef chasseur	01/01/1900	01/01/9999
158	35	18	Chef chasseur	01/01/1900	01/01/9999
158	36	19	Chef chasseur	01/01/1900	01/01/9999
158	37	20	Chef chasseur	01/01/1900	01/01/9999
158	38	-,21,-,18,18,-,-	Voiturier,Portier,Bagagiste,Valet de chambre,Femme de chambre,Préposée à la toilette,Préposée au vestiaire, Autres travailleurs	01/01/1900	01/01/9999
158	39	21	Concierge	01/01/1900	01/01/9999
158	40	23	Chef concierge	01/01/1900	01/01/9999
158	41	19	Valet de chambre, femme de chambre	01/01/1900	01/01/9999
158	43	15	Apprenti de salle	01/01/1900	01/01/9999
158	44	16	Apprenti de salle	01/01/1900	01/01/9999
158	45	17	Commis débarrasseur	01/01/1900	01/01/9999
158	46	18	Commis de suite,Commis de suite banquet,Commis barman,Commis d'étage	01/01/1900	01/01/9999
158	47	19	Commis de rang,Garçon de banquet	01/01/1900	01/01/9999
158	48	20	1/2 chef de rang,1/2 chef de rang banquet,Commis barman	01/01/1900	01/01/9999
158	49	21,21,21,21,21,21,22,-	Garçon de restaurant,Chef de rang restaurant, Garçon de banquet, Chef de rang banquet,Garçon de brasserie, taverne, bistro,Garçon de café,Barman,Garçon d'étage	01/01/1900	01/01/9999
158	50	22,22,22,-	Premier chef de rang,Sommelier,Premier chef de rang banquet,Responsable barman	01/01/1900	01/01/9999
158	51	23	Maître d'hôtel restaurant,Maître d'hôtel banquet,Maître d'hôtel roomservice	01/01/1900	01/01/9999
158	52	-	Assistant maître d'hôtel restaurant, Assistant maître d'hôtel banquet, Assistant maître d'hôtel roomservice	01/01/1900	01/01/9999

166

Catégorie	Code	Age	Fonction	Date de début de validité	Date de fin de validité
166	21	-	Travailleurs occupés dans les établissements de bain et dans les entreprises exploitant des établissements de bain : garçon ou fille de cabine ou de bain	01/01/1900	01/01/9999
166	23	-	Travailleurs occupés dans les établissements de bain et dans les entreprises exploitant des établissements de bain : pédicure	01/01/1900	01/01/9999
166	24	-	Travailleurs occupés dans les établissements de bain et dans les entreprises exploitant des établissements de bain : masseur - masseuse	01/01/1900	01/01/9999
166	26	-	Ouvreuses et préposées au vestiaire occupées dans les autres entreprises de spectacle pendant moins de 40 heures/semaine ou occupées dans les autres entreprises que des théâtres ou préposés à la toilette	01/01/1900	01/01/9999

193

Catégorie	Code	Age	Fonction	Date de début de validité	Date de fin de validité
193	99	-	Travailleurs occasionnels dans l'agriculture et l'horticulture	1/01/1900	1/01/9999

194

Catégorie	Code	Age	Fonction	Date de début de validité	Date de fin de validité
194	99	-	Travailleurs occasionnels dans l'agriculture et l'horticulture	1/01/1900	1/01/9999

323

Catégorie	Code	Age	Fonction	Date de début de validité	Date de fin de validité
323	20	-	Ouvreuses et préposées au vestiaire occupées dans les théâtres	01/01/1900	01/01/9999
323	25	-	Ouvreuses et préposées au vestiaire occupées dans les salles de spectacles cinématographiques pendant au moins 40 heures/semaine	01/01/1900	01/01/9999
323	26	-	Ouvreuses et préposées au vestiaire occupées dans les autres entreprises de spectacle pendant moins de 40 heures/semaine ou occupées dans les autres entreprises que des théâtres ou préposés à la toilette	01/01/1900	01/01/9999
323	29	-	Tous les autres travailleurs rémunérés totalement ou partiellement au pourboire	01/01/1900	01/01/9999

494

Catégorie	Code	Age	Fonction	Date de début de validité	Date de fin de validité
494	99	-	Travailleurs occasionnels dans l'agriculture et l'horticulture	1/01/1900	1/01/9999

497

Catégorie	Code	Age	Fonction	Date de début de validité	Date de fin de validité
497	98	-	Travailleur occasionnel dans l'Horeca	01/01/2004	01/01/9999
497	99	-	Travailleurs occasionnels dans l'agriculture et l'horticulture	01/07/2004	01/01/9999

562

Catégorie	Code	Age	Fonction	Date de début de validité	Date de fin de validité
562	20	-	Ouvreuses et préposées au vestiaire occupées dans les théâtres	01/01/1900	01/01/9999
562	26	-	Ouvreuses et préposées au vestiaire occupées dans les autres entreprises de spectacle pendant moins de 40 heures/semaine ou occupées dans les autres entreprises que des théâtres ou préposés à la toilette	01/01/1900	01/01/9999
562	29	-	Tous les autres travailleurs rémunérés totalement ou partiellement au pourboire	01/01/1900	01/01/9999

Commentaire catégorie employeur

016 : Employeurs relevant de la commission paritaire de l'industrie hôtelière et exclus du champ d'application de la législation relative à l'indemnisation des travailleurs licenciés en cas de fermeture des entreprises.

017 : Entreprises relevant de la commission paritaire de l'industrie hôtelière

019 : Employeurs occupant des travailleurs liés par un contrat d'engagement pour la pêche maritime.

020 : Employeurs de travailleurs rémunérés totalement ou partiellement au pourboire qui ne relèvent pas de la commission paritaire de l'industrie hôtelière et exclus du champ d'application de la législation relative à l'indemnisation des travailleurs licenciés en cas de fermeture des entreprises.

023 : Employeurs occupant des travailleurs rémunérés totalement ou partiellement au pourboire qui relèvent d'industries et de commerce ou de branches d'industrie et de commerce autres que l'industrie hôtelière.

068 : Employeurs appartenant au secteur d'activité « taxis et/ ou taxis camionnettes » et qui ressortissent à la commission paritaire du transport.

097 : Employeurs des entreprises de travail intérimaire agréées, redevables d'une cotisation spéciale pour l'occupation de travailleurs ayant la qualité d'intérimaire.

146 : Employeurs définis à l'indice 046 mais déclarant des travailleurs avec rémunérations forfaitaires

046 : Organismes d'intérêt public redevables de la cotisation relative aux vacances annuelles et cotisant sur le montant du double pécule de vacances annuelles. Ces organismes ne sont pas redevables des cotisations " accidents du travail " et " maladies professionnelles ".

158 : Employeurs définis à l'indice 058 mais déclarant des travailleurs avec rémunérations forfaitaires.

058 : Employeurs relevant de la commission paritaire de l'industrie alimentaire, secteur boulangerie industrielle, boulangerie artisanale, pâtisserie artisanale, glaciers et confiseurs artisanaux, salons de consommation annexés à une pâtisserie artisanale.

- 166 : Employeurs définis à l'indice 066 mais déclarant des travailleurs avec rémunérations forfaitaires.
- 066 : Employeurs relevant de la commission paritaire pour les entreprises de nettoyage et de désinfection.
- 193 : Employeurs relevant de la commission paritaire de l'agriculture.
- 194 : Employeurs cotisant au F.S.E. pour les entreprises horticoles à l'exception des entreprises pour lesquelles il existe déjà un Fonds (employeurs de la catégorie 094).
- 232 : Employeurs - organismes d'intérêt public - définis à l'indice 511 mais qui ne sont pas soumis au paiement de la cotisation congé-éducation payé selon la loi de redressement économique du 22 janvier 1985.
- 323 : Employeurs relevant de la sous-commission paritaire pour l'exploitation des salles de cinéma.
- 494 : Employeurs cotisant au F.S.E. pour les entreprises horticoles et dont l'activité principale concerne la floriculture.
- 497 : ONEM, Services T interim ne participant ni à la redistribution des charges sociales ni à l'opération MARIBEL Vdab, Forem, Orbem.
- 511 : Employeurs qui ne cotisent ni au Fonds pour l'emploi, ni pour l'accompagnement des chômeurs pour lesquels un plan d'accompagnement individuel est d'application. Cela concerne particulièrement les employeurs des centres de revalidation, les centres d'orientation scolaire et professionnelle et les centres psycho-medico-sociaux libres pour les employeurs de la région néerlandophone.
- 562 : Employeurs néerlandophones ressortissant à la Commission paritaire du spectacle (CP 304) et redevables d'une cotisation pour le Fonds de sécurité d'existence des arts scéniques de la communauté flamande (CCT 29.06.2001).

Indemnités-Uitkeringen: scenario 1 - Annexe numéro 26: Commissions paritaires
Version: 2006/1

Date de publication:

23/02/2006

L'annexe est modifiée: Vous trouverez le détail des modifications -en gras- dans les documents Word et PDF

Contenu de l'annexe: 



AN2006-1-Fr26.pdf



AN2006-1-Fr26.doc



AN2006-1-Fr26.xls



AN2006-1-FR26.tx



AN2006-1-FR26.xml

Numéro	Libellé	Catégorie	Date de début de validité	Date de fin de validité
100	Commission paritaire auxiliaire pour ouvriers (non constituées, étant donné que le président, le vice-président et les membres n'ont pas été nommés)	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
101	Commission nationale mixte des mines	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
102	Commission paritaire de l'industrie des carrières	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
102.01	Sous-commission paritaire de l'industrie des carrières de petit granit et de calcaire à tailler de la province de Hainaut	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
102.02	Sous-commission paritaire de l'industrie des carrières de petit granit et de calcaire à tailler des provinces de Liège et de Namur	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
102.03	Sous-commission paritaire des carrières de porphyre de la province de Hainaut et des carrières de quartzite de la province du Brabant wallon	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
102.04	Sous-commission paritaire de l'industrie des carrières de grès et de quartzite de tout le territoire du Royaume, à l'exception des carrières de quartzite de la province du Brabant wallon	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
102.05	Sous-commission paritaire de l'industrie des carrières de kaolin et de sable exploitées à ciel ouvert dans les provinces du Brabant wallon, de Hainaut, de Liège, de Luxembourg et de Namur	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
102.06	Sous-commission paritaire de l'industrie des carrières de gravier et de sable exploitées à ciel ouvert dans les provinces d'Anvers, de Flandre occidentale, de Flandre orientale, de Limbourg et du Brabant flamand	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
102.07	Sous-commission paritaire de l'industrie des carrières, cimenteries et fours à chaux de l'arrondissement administratif de Tournai	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
102.08	Sous-commission paritaire de l'industrie des carrières et scieries de marbres de tout le territoire du Royaume	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999

Numéro	Libellé	Catégorie	Date de début de validité	Date de fin de validité
102.09	Sous-commission paritaire de l'industrie des carrières de calcaire non taillé et des fours à chaux, des carrières de dolomies et des fours à dolomies de tout le territoire du Royaume	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
102.10	Sous-commission paritaire de l'industrie de la récupération de terrils (non constituées, étant donné que le président, le vice-président et les membres n'ont pas été nommés)	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
102.11	Sous-commission paritaire de l'industrie des ardoisières, des carrières de coticules et pierres à rasoir des provinces du Brabant wallon, de Hainaut, de Liège, de Luxembourg et de Namur	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
104	Commission paritaire de l'industrie sidérurgique	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
105	Commission paritaire des métaux non-ferreux	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
106	Commission paritaire des industries du ciment	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
106.01	Sous-commission paritaire pour les fabriques de ciment	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
106.02	Sous-commission paritaire de l'industrie du béton	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
106.03	Sous-commission paritaire pour le fibrociment	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
107	Commission paritaire des maîtres-tailleurs, des tailleuses et couturières	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
109	Commission paritaire de l'industrie de l'habillement et de la confection	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
110	Commission paritaire pour l'entretien du textile	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999

Numéro	Libellé	Catégorie	Date de début de validité	Date de fin de validité
111	Commission paritaire des constructions métallique, mécanique et électrique	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
112	Commission paritaire des entreprises de garage	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
113	Commission paritaire de l'industrie céramique	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
113.01	Sous-commission paritaire de l'industrie de la faïence et de la porcelaine, des articles sanitaires et des abrasifs et des poteries céramiques	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
113.02	Sous-commission paritaire des entreprises de carreaux céramiques de revêtement et de pavement	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
113.03	Sous-commission paritaire des produits réfractaires	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
113.04	Sous-commission paritaire des tuileries	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
114	Commission paritaire de l'industrie des briques	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
114.01	Sous-commission paritaire de l'industrie des briques des provinces de Flandre orientale et de Flandre occidentale	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
114.02	Sous-commission paritaire de l'industrie des briques de la province d'Anvers	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
114.03	Sous-commission paritaire de l'industrie des briques de la province de Limbourg et du Brabant flamand	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
114.04	Sous-commission paritaire de l'industrie des briques des provinces de Liège, de Luxembourg, de Namur et de Hainaut et du Brabant wallon	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
115	Commission paritaire de l'industrie verrière	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999

Numéro	Libellé	Catégorie	Date de début de validité	Date de fin de validité
116	Commission paritaire de l'industrie chimique	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
117	Commission paritaire de l'industrie et du commerce du pétrole	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
118	Commission paritaire de l'industrie alimentaire	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
119	Commission paritaire du commerce alimentaire	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
120	Commission paritaire de l'industrie textile et de la bonneterie	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
120.01	Sous-commission paritaire de l'industrie textile de l'arrondissement administratif de Verviers	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
120.02	Sous-commission paritaire de la préparation du lin	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
120.03	Sous-commission paritaire de la fabrication et du commerce de sacs en jute ou en matériaux de remplacement	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
121	Commission paritaire pour les entreprises de nettoyage et de désinfection	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
124	Commission paritaire de la construction	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
125	Commission paritaire de l'industrie du bois	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
125.01	Sous-commission paritaire pour les exploitations forestières	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
125.02	Sous-commission paritaire des scieries et industries connexes	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999

Numéro	Libellé	Catégorie	Date de début de validité	Date de fin de validité
125.03	Sous-commission paritaire pour le commerce du bois	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
126	Commission paritaire de l'ameublement et de l'industrie transformatrice du bois	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
127	Commission paritaire pour le commerce de combustibles	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
127.02	Sous-commission paritaire pour le commerce de combustibles de la Flandre orientale	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
128	Commission paritaire de l'industrie des cuirs et peaux et des produits de remplacement	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
128.01	Sous-commission paritaire de la tannerie et du commerce de cuirs et peaux bruts	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
128.02	Sous-commission paritaire de l'industrie de la chaussure, des bottiers et des chausseurs	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
128.03	Sous-commission paritaire de la maroquinerie et de la ganterie	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
128.05	Sous-commission paritaire de la sellerie, de la fabrication de courroies et d'articles industriels en cuir	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
128.06	Sous-commission paritaire pour les chaussures orthopédiques	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
129	Commission paritaire pour la production des pâtes, papiers et cartons	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
130	Commission paritaire de l'imprimerie, des arts graphiques et des journaux	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
132	Commission paritaire pour les entreprises de travaux techniques agricoles et horticoles	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999

Numéro	Libellé	Catégorie	Date de début de validité	Date de fin de validité
133	Commission paritaire de l'industrie des tabacs	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
136	Commission paritaire de la transformation du papier et du carton	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
139	Commission paritaire de la batellerie	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
139.01	Sous-commission paritaire pour le remorquage	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
140	Commission paritaire du transport	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
142	Commission paritaire pour les entreprises de valorisation de matières premières de récupération	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
142.01	Sous-commission paritaire pour la récupération de métaux	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
142.02	Sous-commission paritaire pour la récupération de chiffons	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
142.03	Sous-commission paritaire pour la récupération du papier	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
142.04	Sous-commission paritaire pour la récupération de produits divers	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
143	Commission paritaire de la pêche maritime	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
144	Commission paritaire de l'agriculture	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
145	Commission paritaire pour les entreprises horticoles	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999

Numéro	Libellé	Catégorie	Date de début de validité	Date de fin de validité
146	Commission paritaire pour les entreprises forestières	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
147	Commission paritaire de l'armurerie à la main	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
148	Commission paritaire de la fourrure et de la peau en poil	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
148.01	Sous-commission paritaire de la couperie de poils	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
148.03	Sous-commission paritaire de la fabrication industrielle et de la fabrication artisanale de fourrure	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
148.05	Sous-commission paritaire pour les tanneries de peaux	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
149	Commission paritaire des secteurs connexes aux constructions métallique, mécanique et électrique	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
149.01	Sous-commission paritaire des électriciens : installation et distribution	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
149.02	Sous-commission paritaire pour la carrosserie	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
149.03	Sous-commission paritaire pour les métaux précieux	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
149.04	Sous-commission paritaire pour le commerce du métal	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
150	Commission paritaire de la poterie ordinaire en terre commune	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
152	Commission paritaire pour les institutions subsidiées de l'enseignement libre	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999

Numéro	Libellé	Catégorie	Date de début de validité	Date de fin de validité
200	Commission paritaire auxiliaire pour employés (non constituées, étant donné que le président, le vice-président et les membres n'ont pas été nommés)	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement intellectuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
201	Commission paritaire du commerce de détail indépendant	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement intellectuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
202	Commission paritaire pour les employés du commerce de détail alimentaire	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement intellectuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
202.01	Sous-commission paritaire pour les moyennes entreprises d'alimentation	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement intellectuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
203	Commission paritaire pour employés des carrières de petit granit	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement intellectuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
204	Commission paritaire pour employés des carrières de porphyre du canton de Lessines, de Bierghes-lez-Hal et de Quenast	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement intellectuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
205	Commission paritaire pour employés des charbonnages	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement intellectuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
207	Commission paritaire pour employés de l'industrie chimique	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement intellectuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
209	Commission paritaire pour employés des fabrications métalliques	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement intellectuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
210	Commission paritaire pour les employés de la sidérurgie	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement intellectuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
211	Commission paritaire pour employés de l'industrie et du commerce du pétrole	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement intellectuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
214	Commission paritaire pour employés de l'industrie textile et de la bonneterie	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement intellectuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
215	Commission paritaire pour employés de l'industrie de l'habillement et de la confection	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement intellectuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999

Numéro	Libellé	Catégorie	Date de début de validité	Date de fin de validité
216	Commission paritaire pour les employés occupés chez les notaires	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement intellectuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
217	Commission paritaire pour les employés de casino	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement intellectuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
218	Commission paritaire nationale auxiliaire pour employés (instituée conformément à l'arrêté-loi du 9 juin 1945 fixant le statut des commissions paritaires, Moniteur belge du 5 juillet 1945)	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement intellectuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
219	Commission paritaire pour les organismes de contrôle agréés	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement intellectuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
220	Commission paritaire pour les employés de l'industrie alimentaire	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement intellectuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
221	Commission paritaire des employés de l'industrie papetière	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement intellectuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
222	Commission paritaire des employés de la transformation du papier et du carton	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement intellectuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
223	Commission paritaire nationale des sports	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement intellectuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
224	Commission paritaire pour les employés des métaux non-ferreux	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement intellectuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
225	Commission paritaire pour les employés des institutions de l'enseignement libre subventionné	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement intellectuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
226	Commission paritaire pour les employés du commerce international, du transport et des branches d'activité connexes	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement intellectuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
227	Commission paritaire pour le secteur audio-visuel	Organes paritaires compétents pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement intellectuel et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
301	Commission paritaire des ports	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999

Numéro	Libellé	Catégorie	Date de début de validité	Date de fin de validité
301.01	Sous-commission paritaire pour le port d'Anvers, dénommée "Nationaal Paritair Comité der haven van Antwerpen"	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
301.02	Sous-commission paritaire pour le port de Gand	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
301.03	Sous-commission paritaire pour le port de Bruxelles et de Vilvorde	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
301.04	Sous-commission paritaire pour les ports d'Ostende et de Nieuport	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
301.05	Sous-commission paritaire pour le port de Zeebrugge	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
301.06	Sous-commission paritaire pour le port de Bruges	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
302	Commission paritaire de l'industrie hôtelière	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
303	Commission paritaire de l'industrie cinématographique	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
303.01	Sous-commission paritaire pour la production de films	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
303.02	Sous-commission paritaire pour la distribution de films	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
303.03	Sous-commission paritaire pour l'exploitation de salles de cinéma	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
303.04	Sous-commission paritaire pour les industries techniques du film	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
304	Commission paritaire du spectacle	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999

Numéro	Libellé	Catégorie	Date de début de validité	Date de fin de validité
305	Commission paritaire des services de santé (Abrogées par l'arrêté royal du 9 mars 2003 instituant certaines commissions paritaires et fixant leur dénomination et leur compétence, mais continuent à exister, en ce qui concerne les travailleurs et les employeurs qui relevaient de leur compétence, jusqu'à la date de l'installation des commissions paritaires n° 330, 331 et 332)	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
305.01	Sous-commission paritaire pour les hôpitaux privés (Abrogées par l'arrêté royal du 9 mars 2003 instituant certaines commissions paritaires et fixant leur dénomination et leur compétence, mais continuent à exister, en ce qui concerne les travailleurs et les employeurs qui relevaient de leur compétence, jusqu'à la date de l'installation des commissions paritaires n° 330, 331 et 332)	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
305.02	Sous-commission paritaire pour les établissements et les services de santé (Abrogées par l'arrêté royal du 9 mars 2003 instituant certaines commissions paritaires et fixant leur dénomination et leur compétence, mais continuent à exister, en ce qui concerne les travailleurs et les employeurs qui relevaient de leur compétence, jusqu'à la date de l'installation des commissions paritaires n° 330, 331 et 332)	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
305.02.01	Sous-sous-commission paritaire pour les maisons de repos pour personnes âgées, les maisons de repos et de soins, les résidences-services, les centres de soins de jour et les centres d'accueil de jour.	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
305.02.02	Sous-sous-commission paritaire pour les services des soins infirmiers à domicile.	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
305.02.03	Sous-sous-commission paritaire pour les centres de revalidation néerlandophones, situés en Région flamande ou en Région de Bruxelles-Capitale. Sont exclus toutefois, les centres de revalidation faisant partie d'un hôpital ou établissement d'éducation et relevant comme tels de la responsabilité gestionnaire dudit hôpital ou établissement d'éducation	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
305.02.04	Sous-sous-commission paritaire pour les centres de revalidation francophones et germanophones situés en Région wallonne ou en Région de Bruxelles-Capitale. Sont exclus toutefois, les centres de revalidation faisant partie d'un hôpital ou établissement d'éducation et relevant comme tels de la responsabilité gestionnaire dudit hôpital ou établissement d'éducation.	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999

Numéro	Libellé	Catégorie	Date de début de validité	Date de fin de validité
305.02.05	Sous-sous-commission paritaire pour les établissements et services de santé bicommunautaires situés en Région de Bruxelles-Capitale. Sont exclus toutefois, les services des soins infirmier à domicile, les maisons de repos pour personnes âgées, les maisons de repos et de soins, les résidences-services, les centres de jour et les centres d'accueil de jour.	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
305.02.06	Sous-sous-commission paritaire pour les établissements et services de santé néerlandophones situés en Région flamande ou en Région de Bruxelles-Capitale. Sont toutefois exclus, les centres de revalidation autonomes, les services des soins infirmier à domicile, les maisons de repos pour personnes âgées, les maisons de repos et de soins, les résidences-services, les centres de jour, les centres d'accueil de jour, les crèches, préguardiennats, garderie extrascolaire, services de gardiennat à domicile d'enfants, services de gardiennat à domicile d'enfants malades, et les établissements et services semblables pour l'accueil d'enfants.	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
305.02.07	Sous-sous-commission paritaire pour les établissements et services de santé francophones et germanophones, situés en Région wallonne et en Région de Bruxelles-Capitale. Sont toutefois exclus, les centres de revalidation autonomes, les services des soins infirmier à domicile, les maisons de repos pour personnes âgées, les maisons de repos et de soins, les résidences-services, les centres de jour, les centres d'accueil de jour, les crèches, préguardiennats, garderie extrascolaire, services de gardiennat à domicile d'enfants, services de gardiennat à domicile d'enfants malades, et les établissements et services semblables pour l'accueil d'enfants	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
305.02.08	Sous-sous-commission paritaire pour les crèches, préguardiennats, garderie extrascolaire, services de gardiennat à domicile d'enfants, services de gardiennat à domicile d'enfants malades, et les établissements et services semblables pour l'accueil d'enfants néerlandophones, situés en Région flamande ou en Région de Bruxelles-Capitale.	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
305.02.09	Sous-sous-commission paritaire pour les crèches, préguardiennats, garderie extrascolaire, services de gardiennat à domicile d'enfants, services de gardiennat à domicile d'enfants malades, maisons communales d'accueil de l'enfance et les établissements et services semblables pour l'accueil d'enfants francophones et germanophones, situés en Région wallonne ou en Région de Bruxelles-Capitale.	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999

Numéro	Libellé	Catégorie	Date de début de validité	Date de fin de validité
305.03	Sous-commission paritaire de la prothèse dentaire (abrogées par l'arrêté royal du 9 mars 2003 instituant certaines commissions paritaires et fixant leur dénomination et leur compétence, mais continuent à exister, en ce qui concerne les travailleurs et les employeurs qui relevaient de leur compétence, jusqu'à la date de l'installation des commissions paritaires n° 330, 331 et 332)	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
306	Commission paritaire des entreprises d'assurances	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
307	Commission paritaire pour les entreprises de courtage et agences d'assurances	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
308	Commission paritaire pour les sociétés de prêts hypothécaires, d'épargne et de capitalisation	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
309	Commission paritaire pour les sociétés de bourse	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
310	Commission paritaire pour les banques	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
311	Commission paritaire des grandes entreprises de vente au détail	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
312	Commission paritaire des grands magasins	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
313	Commission paritaire pour les pharmacies et offices de tarification	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
314	Commission paritaire de la coiffure et des soins de beauté	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
315	Commission paritaire de l'aviation commerciale	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
315.01	Sous-commission paritaire de la compagnie aérienne SABENA	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999

Numéro	Libellé	Catégorie	Date de début de validité	Date de fin de validité
315.02	Sous-commission paritaire des compagnies aériennes autres que la S.A. SABENA	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
316	Commission paritaire pour la marine marchande	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
317	Commission paritaire pour les services de gardiennage et/ou de surveillance	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
318	Commission paritaire pour les services des aides familiales et des aides seniors	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
318.01	Sous-commission paritaire pour les services des aides familiales et des aides seniors de la Communauté française, de la Région wallonne et de la Communauté germanophone	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
318.02	Sous-commission paritaire pour les services des aides familiales et des aides seniors de la Communauté flamande	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
319	Commission paritaire des établissements et services d'éducation et d'hébergement	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
319.01	Sous-commission paritaire des établissements et services d'éducation et d'hébergement de la Communauté flamande	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
319.02	Sous-commission paritaire des établissements et services d'éducation et d'hébergement de la Communauté française, de la Région wallonne et de la Communauté germanophone	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
320	Commission paritaire des pompes funèbres	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
321	Commission paritaire pour les grossistes-répartiteurs de médicaments	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
322	Commission paritaire pour le travail intérimaire et les entreprises agréées fournissant des travaux ou services de proximité	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
322.01	Sous-commission paritaire pour les entreprises agréées fournissant des travaux ou services de proximité	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/2004	01/01/9999

Numéro	Libellé	Catégorie	Date de début de validité	Date de fin de validité
323	Commission paritaire pour la gestion d'immeubles et les travailleurs domestiques	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
324	Commission paritaire de l'industrie et du commerce du diamant	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
324.01	Sous-commission paritaire pour le sciage du diamant	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
324.02	Sous-commission paritaire pour le secteur des petites marchandises dans l'industrie et le commerce du diamant	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
324.03	Sous-commission paritaire pour la formation professionnelle dans l'industrie et le commerce du diamant	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	05/09/2005
325	Commission paritaire pour les institutions publiques de crédit	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
326	Commission paritaire de l'industrie du gaz et de l'électricité	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
327	Commission paritaire pour les entreprises de travail adapté et les ateliers sociaux	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
327.01	Sous-commission paritaire pour les entreprises de travail adapté subsidiées par la Communauté flamande ou par la Commission communautaire flamande et les ateliers sociaux agréés et/ou subsidiés par la Communauté flamande	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/2004	01/01/9999
327.02	Sous-commission paritaire pour les entreprises de travail adapté subsidiées par la Commission communautaire française	Commission paritaire pour les entreprises de travail adapté et les ateliers sociaux	01/01/2004	01/01/9999
327.03	Sous-commission paritaire pour les entreprises de travail adapté de la Région wallonne et de la Communauté germanophone	Commission paritaire pour les entreprises de travail adapté et les ateliers sociaux	01/01/2004	01/01/9999
328	Commission paritaire du transport urbain et régional	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
328.01	Sous-commission paritaire du transport urbain et régional de la Région flamande	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999

Numéro	Libellé	Catégorie	Date de début de validité	Date de fin de validité
328.02	Sous-commission paritaire du transport urbain et régional de la Région wallonne	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
328.03	Sous-commission paritaire du transport urbain et régional de la Région de Bruxelles-Capitale	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
329	Commission paritaire pour le secteur socio-culturel	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/1900	01/01/9999
329.01	Sous-commission paritaire pour le secteur socio-culturel de la Communauté flamande	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/10/2004	01/01/9999
329.02	Sous-commission paritaire pour le secteur socio-culturel de la Communauté française et germanophone et de la Région wallonne	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/10/2004	01/01/9999
329.03	Sous-commission paritaire pour les organisations socio-culturelles fédérales et bicommunautaires	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/10/2004	01/01/9999
330	Commission paritaire des établissements et des services de santé (non constituées, étant donné que le président, le vice-président et les membres n'ont pas été nommés)	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/9999	01/01/9999
331	Commission paritaire pour le secteur flamand de l'aide sociale et des soins de santé (non constituées, étant donné que le président, le vice-président et les membres n'ont pas été nommés)	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/9999	01/01/9999
332	Commission paritaire pour le secteur francophone, germanophone et bicommunautaire de l'aide sociale et des soins de santé (non constituées, étant donné que le président, le vice-président et les membres n'ont pas été nommés)	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/01/9999	01/01/9999
333	Commission paritaire pour les attractions touristiques	Organes paritaires compétents pour les travailleurs en général et leurs employeurs	01/10/2003	01/01/9999

Indemnités-Uitkeringen: scenario 1 - Annexe numéro 28: Liste des codes travailleurs pour lesquels des cotisations sont dues APL
Version: 2006/1

Date de publication:
23/02/2006

L'annexe est modifiée: Vous trouverez le détail des modifications -en gras- dans les documents Word et PDF

Contenu de l'annexe: 



AN2006-1-FR28.pdf



AN2006-1-FR28.doc



AN2006-1-FR28.xls



AN2006-1-FR28.txt



AN2006-1-FR28.xml

Code APL	Libellé	Code ONSS	Code présence	Type de travailleur	Date de début de validité	Date de fin de validité
101	Travailleurs manuels contractuels	15	3	1	01/01/1900	01/01/9999
102	Travailleurs manuels contractuels qui remplacent un travailleur qui a choisi la semaine volontaire de 4 jours - loi du 10.4.1995 relative à la redistribution du temps de travail dans le secteur public	15	3	1	01/01/1900	01/01/9999
111	Travailleurs manuels ACS - CONTINGENT	24	3	1	01/01/1900	01/01/9999
112	Travailleurs manuels ACS - PROJETS	24	3	1	01/01/1900	01/01/9999
113	Travailleurs manuels ACS - administrations publiques	24	3	1	01/01/1900	01/01/9999
121	Travailleurs manuels exonérés des cotisations patronales engagés dans le cadre de l'article 60 para 7 de la loi organique des CPAS du 08.07.1976 - loi du 22.12.1995 concernant le plan pluriannuel pour l'emploi	090	3	1	01/01/1900	01/01/9999
131	Travailleurs manuels - jeunes jusqu'au 4ème trimestre de l'année de leur 18ans, soumis à l'obligation scolaire à temps partiel - art. 5bis de l'AR du 28.11.1969	27	3	1	01/01/1900	01/01/9999
132	Travailleurs manuels - jeunes entre 18 et 25 ans occupés dans le cadre d'un système associant le travail et la formation - AR n° 495 du 31.12.1986	15	3	1	01/01/1900	01/01/9999
133	Travailleurs manuels - jeunes jusqu'au 4ème trimestre de l'année de leur 18 ans, mis au travail en vertu d'une convention d'insertion socioprofessionnelle reconnue - art. 4 de l'AR du 28.11.1969 - Brugprojecten - arrêté du Gouvernement flamand du 24.7.1996	35	3	1	01/01/1900	01/01/9999
201	Travailleurs intellectuels contractuels	495	3	2	01/01/1900	01/01/9999
202	Travailleurs intellectuels contractuels qui remplacent un travailleur qui a choisi la semaine volontaire de 4 jours - loi du 10.04.1995 relative à la redistribution du temps de travail dans le secteur public	495	3	2	01/01/1900	01/01/9999
211	Travailleurs intellectuels ACS - CONTINGENT	484	3	2	01/01/1900	01/01/9999
212	Travailleurs intellectuels ACS - PROJETS	484	3	2	01/01/1900	01/01/9999
213	Travailleurs intellectuels ACS - administrations publiques	484	3	2	01/01/1900	01/01/9999
221	Travailleurs intellectuels exonérés des cotisations patronales engagés dans le cadre de l'article 60 § 7 de la loi organique des CPAS du 08.07.1976 - loi du 22.12.1985 concernant le plan pluriannuel pour l'emploi	400	3	2	01/01/1900	01/01/9999
231	Travailleurs intellectuels - jeunes jusqu'au 4ème trimestre de l'année de leur 18 ans, soumis à l'obligation scolaire à temps partiel - art. 5bis de l'AR du 28.11.1969	487	3	2	01/01/1900	01/01/9999
232	Travailleurs intellectuels - jeunes entre 18 et 25 ans occupé dans le cadre d'un système associant le travail et la formation - AR n° 495 du 31.12.1986	495	3	2	01/01/1900	01/01/9999
233	Travailleurs intellectuels - jeunes soumis à l'obligation scolaire à temps partiel mis au travail en vertu d'une convention d'insertion	439	3	2	01/01/1900	01/01/9999

Code APL	Libellé	Code ONSS	Code présence	Type de travailleur	Date de début de validité	Date de fin de validité
	socioprofessionnelle reconnue (jusqu'au 4ème trimestre de l'année de leur 18 ans)- art. 4 de l'AR du 28.11.1969 - Brugprojecten - arrêté du Gouvernement flamand du 24.7.1996					
251	Médecins en formation de spécialiste - art. 15bis de l'AR du 28.11.1969	403	3	2	01/01/1900	01/01/9999
252	Médecins contractuels exonérés des cotisations de sécurité sociale en vertu de l'art. 1, § 3 de la loi du 27.06.1969	402	3	2	01/01/1900	01/01/9999
601	Définitifs - cotisation allocations familiales à l'ONSSAPL	675	3	3	01/01/1900	01/01/9999
602	Définitifs - pas de cotisation allocations familiales à l'ONSSAPL (uniquement les CER et SDR)	675	3	3	01/01/1900	01/01/9999
642	médecins définitifs soumis aux cotisations de sécurité sociale et qui, sur base de l'art. 142bis des lois sur les hopitaux, n'ont pas de droit à une pension publique	675	3	3	01/01/1900	01/01/9999
651	Médecins définitifs exonérés des cotisations de sécurité sociale sur base de l'art. 1er, § 3 de la loi du 27.6.1969 et qui, sur base de l'art. 142bis des lois sur les hôpitaux, ont droit à une pension publique.	690	3	3	01/01/1900	01/01/9999
652	médecins définitifs exonérés des cotisations de sécurité sociale sur base de l'art. 1, § 3 de la loi de 27.06.1969 et qui, sur base de l'art. 142bis des lois sur les hôpitaux, n'ont pas de droit à une pension publique	691	3	3	01/01/1900	01/01/9999
671	Cotisation pour le personnel statutaire - Régime assurance maladie invalidité	876	1	8	01/01/1900	01/01/9999
672	Cotisation pour le personnel statutaire licencié - régime chômage	877	1	8	01/01/1900	01/01/9999
701	Etudiants exonérés en vertu de l'article 17bis de l'AR du 28.11.1969	840	1	7	01/01/1900	01/01/9999
702	Moniteurs et animateurs d'activités socio-culturelles exonérés sur base de l'article 17 de l'AR du 28.11.1969	699	3	6	01/01/1900	01/01/9999
711	Ministres des cultes ou conseillers laïcs- art. 13 de l'AR du 28.11.1969	675	3	6	01/01/1900	01/01/9999
721	Mandataires locaux non protégés - article 19, § 4 de la nouvelle loi communale	404	3	6	01/01/1900	01/01/9999
731	Pompiers volontaires - travailleurs manuels	091	3	6	01/01/1900	01/01/9999
732	Pompiers volontaires - travailleurs intellectuels	401	3	6	01/01/1900	01/01/9999
741	Artiste	46	3	4	01/01/1900	01/01/9999
761	Parents d'accueil reconnus	497	3	5	01/04/2003	01/01/9999
851	Cotisation spéciale due sur les réserves constituées par les employeurs en vue de la formation d'une pension extra-légale (à utiliser aussi dans le bloc "cotisation non liée à une personne physique")	851	5	9	01/01/1900	01/01/9999
855	Cotisation du chômage de 1,69 % (AR 401)	/	2	9	01/01/1900	01/01/9999
856	Cotisation spéciale destinée au financement de la sécurité sociale (loi du 30.03.1994 portant financement de la sécurité sociale)	/	2	9	01/01/1900	01/01/9999

Code APL	Libellé	Code ONSS	Code présence	Type de travailleur	Date de début de validité	Date de fin de validité
862	cotisation de solidarité pour l'usage d'un véhicule de société à des fins privées ou pour le déplacement domicile-lieu de travail (à utiliser seulement dans le bloc "cotisation non liée à une personne physique")	862	4	14	01/01/2005	01/01/9999
870	Cotisation due sur le double pécule de vacances à l'exception des mandataires et le personnel de police (à utiliser aussi dans le bloc "cotisation non liée à une personne physique").	/	5	9	01/01/1900	01/01/9999
871	Cotisation due sur le double pécule de vacances des mandataires et le personnel de police (à utiliser aussi dans le bloc "cotisation non liée à une personne physique")	/	5	9	01/04/2005	01/01/9999
891	Cotisation pension personnel nommé régime commun des pensions	/	2	10	01/01/1900	01/01/9999
892	Cotisation pension personnel nommé régime des nouveaux affiliés	/	2	10	01/01/1900	01/01/9999
893	Cotisation pension personnel nommé de la police locale intégrée	/	2	10	01/01/1900	01/01/9999
898	Cotisations sur indemnité pour période d'incapacité temporaire en raison d'une maladie professionnelle reconnue	/	2	13	01/01/1900	01/01/9999
899	Exonération complète des cotisations	/	2	11	01/01/1900	01/01/9999

Commentaire code présence

1 = uniquement autorisé pour le code travailleur (zone 00037)

2 = uniquement autorisé pour le code travailleur cotisation (zone 00082)

3 = autorisé pour le code travailleur (zone 00037) et le code travailleur cotisation (zone 00082)

4 = uniquement autorisé pour le code travailleur pour une cotisation non liée à une personne physique (zone 00020)

5 = autorisé pour le code travailleur cotisation (zone 00082) et le code travailleur pour une cotisation non liée à une personne physique (zone 00020)

Commentaire Type de travailleur

1 travailleur manuel

2 travailleur intellectuel

3 statutaire

4 artiste

5 parent d'accueil

6 autre cotisation ordinaire

7 étudiant

8 statutaire licencié

9 cotisation supplémentaire

10 cotisation de pension

11 cotisation non due

12 Autres cotisations spéciales

13 maladies professionnelles

14 cotisation non liée à une personne physique

Indemnités-Uitkeringen: scenario 1 - Annexe numéro 31: Liste des codes NACE
Version: 2006/1

Date de publication:

23/02/2006

L'annexe est modifiée: Vous trouverez le détail des modifications -en gras- dans les documents Word et PDF

Contenu de l'annexe: 



AN2006-1-FR31.pd



AN2006-1-FR31.do



AN2006-1-FR31.xl



AN2006-1-FR31.tx



AN2006-1-FR31.xr

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
01110	Culture de céréales et cultures industrielles	NO	01/01/1993	31/12/9999
01121	Culture de légumes	NO	01/01/1993	31/12/9999
01122	Culture de fleurs	NO	01/01/1993	31/12/9999
01123	Pépinières	NO	01/01/1993	31/12/9999
01130	Culture de fruits	NO	01/01/1993	31/12/9999
01210	Élevage de bovins	NO	01/01/1993	31/12/9999
01220	Élevage d'ovins, caprins et équidés	NO	01/01/1993	31/12/9999
01231	Élevage de porcs reproducteurs	NO	01/01/1993	31/12/9999
01232	Élevage de porcs à l'engrais	NO	01/01/1993	31/12/9999
01241	Élevage de poules	NO	01/01/1993	31/12/9999
01242	Production d'oeufs	NO	01/01/1993	31/12/9999
01243	Élevage d'autres volailles	NO	01/01/1993	31/12/9999
01250	Élevage d'autres animaux	NO	01/01/1993	31/12/9999
01300	Culture et élevage associés	NO	01/01/1993	31/12/9999
01410	Services annexes à la culture; aménagement des paysages	NO	01/01/1993	31/12/9999
01420	Services annexes à l'élevage, à l'exclusion des services vétérinaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
01500	Chasse; capture d'animaux, repeuplement en gibier et services annexes	NO	01/01/1993	31/12/9999
02011	Sylviculture	YES	01/01/1993	31/12/9999
02012	Exploitation forestière	NO	01/01/1993	31/12/9999
02020	Services annexes à la sylviculture et à l'exploitation forestière	NO	01/01/1993	31/12/9999
05010	Pêche	NO	01/01/1993	31/12/9999
05020	Aquaculture	NO	01/01/1993	31/12/9999
10100	Extraction et agglomération de la houille	NO	01/01/1993	31/12/9999
10200	Extraction et agglomération du lignite	NO	01/01/1993	31/12/9999
10300	Extraction et agglomération de la tourbe	NO	01/01/1993	31/12/9999
11100	Extraction de pétrole brut et de gaz naturel	NO	01/01/1993	31/12/9999
11200	Services annexes à l'extraction de pétrole et de gaz	NO	01/01/1993	31/12/9999
12000	Extraction de minerais d'uranium et de thorium	NO	01/01/1993	31/12/9999
13000	Extraction de minerais métalliques	NO	01/01/1993	31/12/9999
13100	Extraction de minerais de fer	NO	01/01/1993	31/12/9999
13200	Extraction de minerais de métaux non ferreux, à l'exclusion des minerais d'uranium et de thorium	NO	01/01/1993	31/12/9999
14110	Extraction de pierres ornementales et de la construction	NO	01/01/1993	31/12/9999
14121	Extraction de pierres à ciment	NO	01/01/1993	31/12/9999
14122	Extraction de pierres calcaires, de gypse et de craie	NO	01/01/1993	31/12/9999
14130	Extraction d'ardoise	NO	01/01/1993	31/12/9999
14211	Extraction de sable	NO	01/01/1993	31/12/9999
14212	Extraction de gravier	NO	01/01/1993	31/12/9999
14220	Extraction d'argiles et de kaolin	NO	01/01/1993	31/12/9999
14300	Extraction de minéraux pour l'industrie chimique et d'engrais naturels	NO	01/01/1993	31/12/9999
14400	Production de sel	NO	01/01/1993	31/12/9999
14500	Autres activités extractives n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
15111	Production de viande fraîche	YES	01/01/1993	31/12/9999
15112	Production de viande surgelée	NO	01/01/1993	31/12/9999
15121	Production de viande fraîche de volailles	NO	01/01/1993	31/12/9999
15122	Production de viande surgelée de volailles	NO	01/01/1993	31/12/9999
15131	Préparation de produits frais à base de viande et de conserves de viande	NO	01/01/1993	31/12/9999
15132	Préparation de produits surgelés à base de viande	NO	01/01/1993	31/12/9999
15201	Transformation et conservation de poisson et fabrication de produits frais à base de poisson	NO	01/01/1993	31/12/9999
15202	Production de poisson surgelé et de produits à base de poisson	NO	01/01/1993	31/12/9999
15311	Transformation et conservation de pommes de terre	NO	01/01/1993	31/12/9999
15312	Production de préparations surgelées à base de pommes de terre	NO	01/01/1993	31/12/9999
15320	Préparation de jus de fruits et de légumes	NO	01/01/1993	31/12/9999
15331	Transformation et conservation de légumes	NO	01/01/1993	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
15332	Production de légumes surgelés	NO	01/01/1993	31/12/9999
15333	Transformation et conservation de fruits	NO	01/01/1993	31/12/9999
15411	Production d'huiles végétales brutes	NO	01/01/1993	31/12/9999
15412	Production d'huiles et de graisses brutes d'origine animale	NO	01/01/1993	31/12/9999
15420	Fabrication d'huiles et de graisses raffinées	NO	01/01/1993	31/12/9999
15430	Fabrication de margarine et de graisses comestibles similaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
15510	Fabrication de produits laitiers	NO	01/01/1993	31/12/9999
15520	Fabrication de glaces de consommation	NO	01/01/1993	31/12/9999
15610	Travail des grains	NO	01/01/1993	31/12/9999
15620	Fabrication de produits amylacés	NO	01/01/1993	31/12/9999
15710	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	NO	01/01/1993	31/12/9999
15720	Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie	NO	01/01/1993	31/12/9999
15811	Boulangeries industrielles	NO	01/01/1993	31/12/9999
15812	Boulangeries et/ou pâtisseries artisanales	NO	01/01/1993	31/12/9999
15820	Biscotterie et biscuiterie, pâtisserie de conservation	NO	01/01/1993	31/12/9999
15830	Fabrication de sucre	NO	01/01/1993	31/12/9999
15840	Chocolaterie, confiserie	NO	01/01/1993	31/12/9999
15850	Fabrication de pâtes alimentaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
15860	Transformation du thé et du café	NO	01/01/1993	31/12/9999
15870	Fabrication de condiments, assaisonnements et sauces	NO	01/01/1993	31/12/9999
15880	Fabrication de préparations homogénéisées et d'aliments diététiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
15890	Industries alimentaires n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
15910	Production de boissons alcooliques distillées	NO	01/01/1993	31/12/9999
15920	Production d'alcool éthylique de fermentation	NO	01/01/1993	31/12/9999
15930	Production de vin	NO	01/01/1993	31/12/9999
15940	Fabrication de cidre et d'autres vins de fruits	NO	01/01/1993	31/12/9999
15950	Production d'autres boissons fermentées	NO	01/01/1993	31/12/9999
15960	Production de la bière	NO	01/01/1993	31/12/9999
15970	Production de malt	NO	01/01/1993	31/12/9999
15980	Industrie des eaux minérales et des boissons rafraîchissantes	NO	01/01/1993	31/12/9999
16000	Industrie du tabac	NO	01/01/1993	31/12/9999
17110	Préparation et filature de fibres de type cotonnier	NO	01/01/1993	31/12/9999
17120	Préparation et filature de fibres de type lainier - cycle cardé	NO	01/01/1993	31/12/9999
17130	Préparation et filature de fibres de type lainier - cycle peigné	NO	01/01/1993	31/12/9999
17140	Préparation et filature de fibres de type linier	NO	01/01/1993	31/12/9999
17150	Moulinage et texturation de la soie et des textiles synthétiques ou artificiels	NO	01/01/1993	31/12/9999
17160	Fabrication de fils à coudre	NO	01/01/1993	31/12/9999
17170	Préparation et filature d'autres fibres	NO	01/01/1993	31/12/9999
17210	Tissage de type cotonnier	NO	01/01/1993	31/12/9999
17220	Tissage de type lainier - cycle cardé	NO	01/01/1993	31/12/9999
17230	Tissage de type lainier - cycle peigné	NO	01/01/1993	31/12/9999
17240	Tissage de type soie	NO	01/01/1993	31/12/9999
17250	Tissage d'autres textiles	NO	01/01/1993	31/12/9999
17300	Ennoblement textile	NO	01/01/1993	31/12/9999
17401	Confection de linge de lit et de table, d'articles textiles à usage domestique	NO	01/01/1993	31/12/9999
17402	Confection d'autres articles en textile	NO	01/01/1993	31/12/9999
17510	Fabrication de tapis et moquettes	NO	01/01/1993	31/12/9999
17520	Ficellerie, corderie, fabrication de filets	NO	01/01/1993	31/12/9999
17530	Fabrication de non-tissés	NO	01/01/1993	31/12/9999
17540	Autres industries textiles n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
17600	Fabrication d'étoffes à mailles	NO	01/01/1993	31/12/9999
17710	Fabrication d'articles chaussants à mailles	NO	01/01/1993	31/12/9999
17720	Fabrication de pull-overs et articles similaires à mailles	NO	01/01/1993	31/12/9999
18100	Fabrication de vêtements en cuir	NO	01/01/1993	31/12/9999
18210	Fabrication de vêtements de travail	NO	01/01/1993	31/12/9999
18221	Confection de vêtements de dessus pour hommes,	NO	01/01/1993	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
	femmes et enfants			
18222	Confection sur mesure	NO	01/01/1993	31/12/9999
18230	Fabrication de vêtements de dessous	NO	01/01/1993	31/12/9999
18241	Fabrication de vêtements pour bébés	NO	01/01/1993	31/12/9999
18242	Fabrication de vêtements de sport	NO	01/01/1993	31/12/9999
18243	Fabrication de chapeaux et de bonnets	NO	01/01/1993	31/12/9999
18244	Fabrication d'autres vêtements et accessoires n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
18300	Industrie des fourrures	NO	01/01/1993	31/12/9999
19100	Apprêt et tannage des cuirs	NO	01/01/1993	31/12/9999
19200	Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie	NO	01/01/1993	31/12/9999
19301	Fabrication de chaussures, à l'exclusion des chaussures en caoutchouc	NO	01/01/1993	31/12/9999
19302	Fabrication de chaussures en caoutchouc	NO	01/01/1993	31/12/9999
20101	Sciage et rabotage du bois	NO	01/01/1993	31/12/9999
20102	Imprégnation du bois	NO	01/01/1993	31/12/9999
20200	Fabrication de panneaux de bois	NO	01/01/1993	31/12/9999
20300	Fabrication de charpentes et de menuiseries	NO	01/01/1993	31/12/9999
20301	Fabrication article en bois (construction)	NO	01/01/1993	31/12/9999
20400	Fabrication d'emballages en bois	NO	01/01/1993	31/12/9999
20510	Fabrication d'objets divers en bois	NO	01/01/1993	31/12/9999
20520	Fabrication d'objets en liège, vannerie ou sparterie	NO	01/01/1993	31/12/9999
21110	Fabrication de pâte à papier	NO	01/01/1993	31/12/9999
21121	Fabrication de papier	NO	01/01/1993	31/12/9999
21122	Fabrication de carton	NO	01/01/1993	31/12/9999
21210	Fabrication de carton ondulé et d'emballages en papier ou en carton	NO	01/01/1993	31/12/9999
21220	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	NO	01/01/1993	31/12/9999
21230	Fabrication d'articles de papeterie	NO	01/01/1993	31/12/9999
21240	Fabrication de papiers peints	NO	01/01/1993	31/12/9999
21250	Fabrication d'autres articles en papier ou en carton	NO	01/01/1993	31/12/9999
22110	Édition de livres	NO	01/01/1993	31/12/9999
22120	Édition de journaux	NO	01/01/1993	31/12/9999
22130	Édition de revues et périodiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
22140	Édition d'enregistrements sonores	NO	01/01/1993	31/12/9999
22150	Autres activités d'édition	NO	01/01/1993	31/12/9999
22210	Imprimerie de journaux	NO	01/01/1993	31/12/9999
22220	Autre imprimerie	NO	01/01/1993	31/12/9999
22230	Reliure	NO	01/01/1993	31/12/9999
22240	Activités de pré-presse	NO	01/01/1993	31/12/9999
22250	Activités graphiques auxiliaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
22310	Reproduction d'enregistrements sonores	NO	01/01/1993	31/12/9999
22320	Reproduction d'enregistrements vidéo	NO	01/01/1993	31/12/9999
22330	Reproduction d'enregistrements informatiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
23100	Cokéfaction	NO	01/01/1993	31/12/9999
23200	Raffinage de pétrole	NO	01/01/1993	31/12/9999
23300	Elaboration et transformation de matières nucléaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
24110	Fabrication de gaz industriels	NO	01/01/1993	31/12/9999
24120	Fabrication de colorants et de pigments	NO	01/01/1993	31/12/9999
24130	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base	NO	01/01/1993	31/12/9999
24140	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	NO	01/01/1993	31/12/9999
24151	Fabrication d'engrais	NO	01/01/1993	31/12/9999
24152	Fabrication de produits azotés associés aux engrais	NO	01/01/1993	31/12/9999
24160	Fabrication de matières plastiques de base	NO	01/01/1993	31/12/9999
24170	Fabrication de caoutchouc synthétique	NO	01/01/1993	31/12/9999
24200	Fabrication de produits agrochimiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
24300	Fabrication de peintures, vernis, encres d'imprimerie et mastics	NO	01/01/1993	31/12/9999
24410	Fabrication de produits pharmaceutiques de base	NO	01/01/1993	31/12/9999
24421	Fabrication de médicaments	NO	01/01/1993	31/12/9999
24422	Fabrication d'autres produits pharmaceutiques	NO	01/01/1993	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
24511	Fabrication de savons et de détergents	NO	01/01/1993	31/12/9999
24512	Fabrication de produits d'entretien et de nettoyage	NO	01/01/1993	31/12/9999
24520	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	NO	01/01/1993	31/12/9999
24610	Fabrication de produits explosifs	NO	01/01/1993	31/12/9999
24620	Fabrication de colles et gélatines	NO	01/01/1993	31/12/9999
24630	Fabrication d'huiles essentielles	NO	01/01/1993	31/12/9999
24640	Fabrication de produits chimiques pour la photographie	NO	01/01/1993	31/12/9999
24650	Fabrication de supports de données	NO	01/01/1993	31/12/9999
24660	Fabrication d'autres produits chimiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
24700	Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
25110	Fabrication de pneumatiques et de chambres à air	NO	01/01/1993	31/12/9999
25120	Rechapage de pneumatiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
25130	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	NO	01/01/1993	31/12/9999
25210	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
25220	Fabrication d'emballages en matières plastiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
25230	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	NO	01/01/1993	31/12/9999
25240	Fabrication d'autres articles en matières plastiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
26110	Fabrication de verre plat	NO	01/01/1993	31/12/9999
26120	Façonnage et transformation du verre plat	NO	01/01/1993	31/12/9999
26130	Fabrication de verre creux	NO	01/01/1993	31/12/9999
26140	Fabrication de fibres de verre	NO	01/01/1993	31/12/9999
26150	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris d'articles techniques en verre	NO	01/01/1993	31/12/9999
26211	Fabrication de produits céramiques en porcelaine à usage domestique et ornemental	NO	01/01/1993	31/12/9999
26212	Fabrication de produits céramiques à usage domestique et ornemental, autres qu'en porcelaine	NO	01/01/1993	31/12/9999
26220	Fabrication d'appareils sanitaires en céramique	NO	01/01/1993	31/12/9999
26230	Fabrication d'isolateurs et pièces isolantes en céramique	NO	01/01/1993	31/12/9999
26240	Fabrication d'autres produits céramiques à usage technique	NO	01/01/1993	31/12/9999
26250	Fabrication d'autres produits céramiques autres que pour la construction	NO	01/01/1993	31/12/9999
26260	Fabrication de produits céramiques réfractaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
26300	Fabrication de carreaux en céramique	NO	01/01/1993	31/12/9999
26401	Fabrication de tuiles	NO	01/01/1993	31/12/9999
26402	Fabrication de briques	NO	01/01/1993	31/12/9999
26403	Fabrication d'autres produits en terre cuite pour la construction	NO	01/01/1993	31/12/9999
26510	Fabrication de ciment	NO	01/01/1993	31/12/9999
26520	Fabrication de chaux	NO	01/01/1993	31/12/9999
26530	Fabrication de plâtre	NO	01/01/1993	31/12/9999
26610	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	NO	01/01/1993	31/12/9999
26620	Fabrication d'éléments en plâtre pour la construction	NO	01/01/1993	31/12/9999
26630	Fabrication de béton prêt à l'emploi	NO	01/01/1993	31/12/9999
26640	Fabrication de mortiers	NO	01/01/1993	31/12/9999
26650	Fabrication d'ouvrages en fibre-ciment	NO	01/01/1993	31/12/9999
26660	Fabrication d'autres ouvrages en béton, en plâtre ou en ciment	NO	01/01/1993	31/12/9999
26700	Taille, façonnage et finissage de pierres ornementales et de construction	NO	01/01/1993	31/12/9999
26810	Fabrication de produits abrasifs	NO	01/01/1993	31/12/9999
26820	Fabrication de produits minéraux non métalliques n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
27100	Sidérurgie	NO	01/01/1993	31/12/9999
27210	Fabrication de tubes en fonte	NO	01/01/1993	31/12/9999
27220	Fabrication de tubes en acier	NO	01/01/1993	31/12/9999
27310	Étirage à froid	NO	01/01/1993	31/12/9999
27320	Laminage à froid de feuillards	NO	01/01/1993	31/12/9999
27330	Profilage à froid par formage ou pliage	NO	01/01/1993	31/12/9999
27340	Tréfilage à froid	NO	01/01/1993	31/12/9999
27410	Production de métaux précieux	NO	01/01/1993	31/12/9999
27421	Production d'aluminium	NO	01/01/1993	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
27422	Première transformation d'aluminium	NO	01/01/1993	31/12/9999
27431	Production de plomb, de zinc et d'étain	NO	01/01/1993	31/12/9999
27432	Première transformation du plomb, du zinc et de l'étain	NO	01/01/1993	31/12/9999
27441	Production de cuivre	NO	01/01/1993	31/12/9999
27442	Première transformation du cuivre	NO	01/01/1993	31/12/9999
27451	Production d'autres métaux non ferreux	NO	01/01/1993	31/12/9999
27452	Première transformation d'autres métaux non ferreux	NO	01/01/1993	31/12/9999
27500	Fonderie	NO	01/01/1993	31/12/9999
27510	Fonderie de fonte	NO	01/01/1993	31/12/9999
27520	Fonderie d'acier	NO	01/01/1993	31/12/9999
27530	Fonderie de métaux légers	NO	01/01/1993	31/12/9999
27540	Fonderie d'autres métaux non ferreux	NO	01/01/1993	31/12/9999
28110	Fabrication de constructions métalliques et de leurs parties	NO	01/01/1993	31/12/9999
28120	Fabrication de charpentes et menuiseries métalliques	NO	01/01/1993	31/12/9999
28210	Fabrication de réservoirs, citernes et conteneurs métalliques	NO	01/01/1993	31/12/9999
28220	Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central	NO	01/01/1993	31/12/9999
28300	Fabrication de générateurs de vapeur	NO	01/01/1993	31/12/9999
28401	Forge	NO	01/01/1993	31/12/9999
28402	Emboutissage, estampage et profilage des métaux	NO	01/01/1993	31/12/9999
28403	Métallurgie des poudres	NO	01/01/1993	31/12/9999
28510	Traitement et revêtement des métaux	NO	01/01/1993	31/12/9999
28520	Opérations de mécanique générale	NO	01/01/1993	31/12/9999
28610	Fabrication de coutellerie	NO	01/01/1993	31/12/9999
28620	Fabrication d'outillage	NO	01/01/1993	31/12/9999
28630	Fabrication de serrures et de ferrures	NO	01/01/1993	31/12/9999
28710	Fabrication de fûts et emballages similaires en métaux	NO	01/01/1993	31/12/9999
28720	Fabrication d'emballages légers en métal	NO	01/01/1993	31/12/9999
28730	Fabrication d'articles en fils métalliques	NO	01/01/1993	31/12/9999
28741	Fabrication de boulons, de vis et d'écrous	NO	01/01/1993	31/12/9999
28742	Fabrication de chaînes, à l'exception des chaînes pour la transmission de l'énergie	NO	01/01/1993	31/12/9999
28743	Fabrication de ressorts	NO	01/01/1993	31/12/9999
28751	Fabrication d'articles de ménage	NO	01/01/1993	31/12/9999
28752	Fabrication d'articles sanitaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
28753	Fabrication de coffres-forts	NO	01/01/1993	31/12/9999
28754	Fabrication de petits articles métalliques	NO	01/01/1993	31/12/9999
28755	Fabrication d'autres articles métalliques, n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
29110	Fabrication de moteurs et turbines, à l'exclusion des moteurs pour avions et véhicules à moteur	NO	01/01/1993	31/12/9999
29120	Fabrication de pompes et compresseurs	NO	01/01/1993	31/12/9999
29130	Fabrication d'articles de robinetterie	NO	01/01/1993	31/12/9999
29141	Fabrication de roulements à billes, de paliers à roulements et similaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
29142	Fabrication d'organes mécaniques de transmission de l'énergie	NO	01/01/1993	31/12/9999
29210	Fabrication de fours et brûleurs industriels, y compris les fours et les brûleurs électriques	NO	01/01/1993	31/12/9999
29220	Fabrication de matériel de levage et de manutention	NO	01/01/1993	31/12/9999
29230	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels	NO	01/01/1993	31/12/9999
29241	Fabrication d'équipements d'emballage	NO	01/01/1993	31/12/9999
29242	Fabrication d'appareils de pesage	NO	01/01/1993	31/12/9999
29243	Fabrication d'appareils de projection, y compris les extincteurs	NO	01/01/1993	31/12/9999
29244	Fabrication de machines automatiques de vente de produits	NO	01/01/1993	31/12/9999
29245	Fabrication d'appareils de filtrage	NO	01/01/1993	31/12/9999
29246	Fabrication de nettoyeurs à haute pression, matériel industriel de nettoyage au sable et similaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
29247	Fabrication d'autres machines à usage général n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
29310	Fabrication de tracteurs agricoles	NO	01/01/1993	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
29321	Fabrication de machines agricoles et forestières	NO	01/01/1993	31/12/9999
29322	Réparation de matériel agricole	NO	01/01/1993	31/12/9999
29410	Fabrication de machines-outils à moteur incorporé ou pneumatiques	NO	01/01/2003	31/12/9999
29420	Fabrication de machines-outils pour le travail des métaux	NO	01/01/2003	31/12/9999
29430	Fabrication d'autres machines-outils n.d.a.	NO	01/01/2003	31/12/9999
29431	Fabrication de matériel de soudage	NO	01/01/1993	31/12/9999
29432	Fabrication de machines-outils pour le travail du bois	NO	01/01/1993	31/12/9999
29433	Fabrication d'autres machines-outils n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
29510	Fabrication de machines pour la métallurgie	NO	01/01/1993	31/12/9999
29520	Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction	NO	01/01/1993	31/12/9999
29530	Fabrication de machines pour l'industrie agro-alimentaire	NO	01/01/1993	31/12/9999
29540	Fabrication de machines pour les industries du textile, de l'habillement et du cuir	NO	01/01/1993	31/12/9999
29550	Fabrication de machines pour les industries du papier et du carton	NO	01/01/1993	31/12/9999
29561	Fabrication de machines d'imprimerie	NO	01/01/1993	31/12/9999
29562	Fabrication de machines pour le travail du caoutchouc et des matières plastiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
29563	Fabrication de moules et modèles	NO	01/01/1993	31/12/9999
29564	Fabrication d'autres machines pour industries spécifiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
29601	Fabrication d'armes lourdes et d'armes de guerre	NO	01/01/1993	31/12/9999
29602	Fabrication d'armes légères et d'armes de sport	NO	01/01/1993	31/12/9999
29710	Fabrication d'appareils électroménagers	NO	01/01/1993	31/12/9999
29720	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	NO	01/01/1993	31/12/9999
30010	Fabrication de machines de bureau	NO	01/01/1993	31/12/9999
30020	Fabrication d'ordinateurs et d'autres équipements informatiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
31100	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	NO	01/01/1993	31/12/9999
31200	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	NO	01/01/1993	31/12/9999
31300	Fabrication de fils et câbles isolés	NO	01/01/1993	31/12/9999
31400	Fabrication d'accumulateurs et de piles électriques	NO	01/01/1993	31/12/9999
31501	Fabrication de lampes	NO	01/01/1993	31/12/9999
31502	Fabrication d'appareils d'éclairage	NO	01/01/1993	31/12/9999
31610	Fabrication de matériels électriques pour moteurs et véhicules	NO	01/01/1993	31/12/9999
31621	Fabrication d'appareils électriques de signalisation et d'alarme	NO	01/01/1993	31/12/9999
31622	Fabrication de matériel électromagnétique industriel	NO	01/01/1993	31/12/9999
31623	Fabrication d'autres matériels électriques n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
32100	Fabrication de composants électroniques	NO	01/01/1993	31/12/9999
32201	Fabrication d'appareils d'émission et de transmission	NO	01/01/1993	31/12/9999
32202	Fabrication d'appareils de téléphonie	NO	01/01/1993	31/12/9999
32300	Fabrication d'appareils de réception, enregistrement ou reproduction du son et de l'image	NO	01/01/1993	31/12/9999
33101	Fabrication d'appareils électriques pour la médecine, l'art dentaire et l'art vétérinaire	NO	01/01/1993	31/12/9999
33102	Fabrication d'appareils non-électriques pour la médecine, l'art dentaire et l'art vétérinaire	NO	01/01/1993	31/12/9999
33103	Fabrication d'articles orthopédiques et de prothèses	NO	01/01/1993	31/12/9999
33201	Fabrication d'appareils électriques pour la mesure, la vérification, le contrôle et la navigation	NO	01/01/1993	31/12/9999
33202	Fabrication d'appareils autres qu'électriques pour la mesure, la vérification, le contrôle et la navigation	NO	01/01/1993	31/12/9999
33300	Fabrication d'équipements de contrôle des processus industriels	NO	01/01/1993	31/12/9999
33401	Fabrication de lunettes	NO	01/01/1993	31/12/9999
33402	Fabrication d'instruments d'optique et de matériel photographique	NO	01/01/1993	31/12/9999
33500	Horlogerie	NO	01/01/1993	31/12/9999
34100	Construction et assemblage de véhicules automobiles	NO	01/01/1993	31/12/9999
34201	Fabrication de carrosseries et remorques	NO	01/01/1993	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
34202	Fabrication de caravanes et similaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
34300	Fabrication de parties et accessoires pour les véhicules à moteur et pour leurs moteurs	NO	01/01/1993	31/12/9999
35110	Construction et réparation de navires	NO	01/01/1993	31/12/9999
35120	Construction et réparation de bateaux de plaisance et de sport	NO	01/01/1993	31/12/9999
35200	Construction de matériel ferroviaire roulant	NO	01/01/1993	31/12/9999
35300	Construction aéronautique et spatiale	NO	01/01/1993	31/12/9999
35410	Fabrication de motocycles	NO	01/01/1993	31/12/9999
35420	Fabrication de bicyclettes	NO	01/01/1993	31/12/9999
35430	Fabrication de véhicules pour invalides	NO	01/01/1993	31/12/9999
35500	Fabrication d'autres matériels de transport n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
36100	Fabrication de meubles	NO	01/01/1993	31/12/9999
36111	Fabrication de chaises et de sièges d'ameublement et de bureau	NO	01/01/1993	31/12/9999
36112	Fabrication de chaises et de sièges pour salles de spectacle et pour véhicules et autres moyens de transport en tous matériaux	NO	01/01/1993	31/12/9999
36121	Fabrication de meubles de bureaux, de magasins et d'ateliers, en métal	NO	01/01/1993	31/12/9999
36122	Fabrication de meubles de bureaux, de magasins et d'ateliers, autres qu'en métal	NO	01/01/1993	31/12/9999
36130	Fabrication d'autres meubles de cuisine	NO	01/01/1993	31/12/9999
36141	Fabrication de meubles pour salles à manger, salons et chambres à coucher	NO	01/01/1993	31/12/9999
36142	Fabrication de meubles de jardin et d'extérieur	NO	01/01/1993	31/12/9999
36150	Fabrication de matelas	NO	01/01/1993	31/12/9999
36210	Fabrication de monnaies	NO	01/01/1993	31/12/9999
36220	Travail des pierres précieuses et fabrication de bijoux n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
36221	Travail du diamant	NO	01/01/1993	31/12/9999
36222	Travail des autres pierres précieuses et des pierres semi-précieuses	NO	01/01/1993	31/12/9999
36223	Fabrication de bijoux et de parures	NO	01/01/1993	31/12/9999
36224	Fabrication d'articles d'orfèvrerie	NO	01/01/1993	31/12/9999
36300	Fabrication d'instruments de musique	NO	01/01/1993	31/12/9999
36400	Fabrication d'articles de sport	NO	01/01/1993	31/12/9999
36500	Fabrication de jeux et jouets	NO	01/01/1993	31/12/9999
36610	Fabrication de bijoux de fantaisie	NO	01/01/1993	31/12/9999
36620	Fabrication d'articles de broserie	NO	01/01/1993	31/12/9999
36630	Autres activités manufacturières n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
37100	Récupération des matières métalliques recyclables	YES	01/01/1993	31/12/9999
37200	Récupération de matières non métalliques recyclables	YES	01/01/1993	31/12/9999
37210	Récupération de papier	NO	01/01/1993	31/12/9999
37220	Récupération du textile	NO	01/01/1993	31/12/9999
37230	Récupération des matières chimiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
40110	Production d'électricité	YES	01/01/2003	31/12/9999
40120	Transport d'électricité	YES	01/01/2003	31/12/9999
40130	Distribution et commerce d'électricité	YES	01/01/2003	31/12/9999
40210	Production de gaz	YES	01/01/2003	31/12/9999
40220	Distribution et commerce de combustibles gazeux	YES	01/01/2003	31/12/9999
40300	Production et distribution de vapeur et d'eau chaude; production de glace hydriques non destinées à la consommation	NO	01/01/1993	31/12/9999
40400	Production et distribution de plusieurs sortes d'énergie	YES	01/01/1993	31/12/9999
41000	Captage, épuration et distribution d'eau	YES	01/01/1993	31/12/9999
45111	Démolition d'immeubles	NO	01/01/1993	31/12/9999
45112	Terrassements	NO	01/01/1993	31/12/9999
45120	Forages et sondages	NO	01/01/1993	31/12/9999
45211	Construction de maisons individuelles	NO	01/01/1993	31/12/9999
45212	Construction d'autres immeubles résidentiels et d'immeubles de bureaux	NO	01/01/1993	31/12/9999
45213	Construction de bâtiments d'usage industriel, commercial ou agricole	NO	01/01/1993	31/12/9999
45214	Construction de tunnels, ponts, viaducs et similaires	NO	01/01/1993	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
45215	Réalisation de canalisations à longue distance, construction de réseaux de télécommunication, construction de lignes de transport d'énergie	NO	01/01/1993	31/12/9999
45220	Réalisation de charpentes et de couvertures	NO	01/01/1993	31/12/9999
45230	Construction d'autoroutes, de routes, d'aérodromes et d'installations sportives	NO	01/01/1993	31/12/9999
45241	Travaux de dragage	NO	01/01/1993	31/12/9999
45242	Autres travaux maritimes et fluviaux	NO	01/01/1993	31/12/9999
45250	Autres travaux de construction spécialisés	NO	01/01/1993	31/12/9999
45310	Travaux d'installation électrique	NO	01/01/1993	31/12/9999
45320	Travaux d'isolation	NO	01/01/1993	31/12/9999
45331	Installation de systèmes de chauffage, de climatisation et de ventilation	NO	01/01/1993	31/12/9999
45332	Autres travaux de plomberie	NO	01/01/1993	31/12/9999
45340	Autres travaux d'installation	NO	01/01/1993	31/12/9999
45410	Plâtrerie	NO	01/01/1993	31/12/9999
45421	Menuiserie en bois ou en matières plastiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
45422	Menuiserie métallique	NO	01/01/1993	31/12/9999
45431	Pose de carrelages	NO	01/01/1993	31/12/9999
45432	Pose de revêtements de sol en bois ou en d'autres matériaux	NO	01/01/1993	31/12/9999
45433	Pose de papiers peints	NO	01/01/1993	31/12/9999
45441	Peinture	NO	01/01/1993	31/12/9999
45442	Vitrierie	NO	01/01/1993	31/12/9999
45450	Autres travaux de finition	NO	01/01/1993	31/12/9999
45500	Location avec opérateur de matériel de construction	NO	01/01/1993	31/12/9999
50101	Commerce de gros des véhicules automobiles	NO	01/01/1993	31/12/9999
50102	Intermédiaires du commerce en véhicules automobiles	NO	01/01/1993	31/12/9999
50103	Commerce de détail des véhicules automobiles	NO	01/01/1993	31/12/9999
50104	Commerce de remorques, semi-remorques, caravanes et similaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
50200	Entretien et réparation des véhicules automobiles	NO	01/01/1993	31/12/9999
50301	Commerce de gros de pièces détachées et accessoires pour véhicules automobiles	NO	01/01/1993	31/12/9999
50302	Commerce de détail de pièces détachées et accessoires pour véhicules automobiles	NO	01/01/1993	31/12/9999
50400	Commerce, entretien et réparation de motocycles, y compris pièces et accessoires	NO	01/01/1993	31/12/9999
50500	Commerce de détail de carburants	NO	01/01/1993	31/12/9999
51110	Intermédiaires du commerce en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières textiles et demi-produits associés	NO	01/01/1993	31/12/9999
51120	Intermédiaires du commerce en combustibles, minéraux, métaux et produits chimiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
51130	Intermédiaires du commerce en bois et matériaux de construction	NO	01/01/1993	31/12/9999
51140	Intermédiaires du commerce en machines, équipements industriels et commerciaux, navires et avions	NO	01/01/1993	31/12/9999
51150	Intermédiaires du commerce en meubles, articles de ménage et quincaillerie	NO	01/01/1993	31/12/9999
51160	Intermédiaires du commerce en textiles, habillement, chaussures et articles en cuir	NO	01/01/1993	31/12/9999
51170	Intermédiaires du commerce en denrées alimentaires, en boissons et en tabac	NO	01/01/1993	31/12/9999
51180	Autres intermédiaires spécialisés du commerce n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
51190	Intermédiaires du commerce en produits divers	NO	01/01/1993	31/12/9999
51210	Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail	NO	01/01/1993	31/12/9999
51220	Commerce de gros de fleurs et plantes	NO	01/01/1993	31/12/9999
51230	Commerce de gros d'animaux vivants	NO	01/01/1993	31/12/9999
51240	Commerce de gros de cuirs et de peaux	NO	01/01/1993	31/12/9999
51250	Commerce de gros de tabac non manufacturé	NO	01/01/1993	31/12/9999
51310	Commerce de gros de fruits et légumes	NO	01/01/1993	31/12/9999
51321	Commerce de gros de viande et de produits à base de viande et de charcuterie à l'exclusion de viande de	NO	01/01/1993	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
	volailles et de gibiers			
51322	Commerce de gros de viande de volailles et de gibiers	NO	01/01/1993	31/12/9999
51331	Commerce de gros de produits laitiers et oeufs	NO	01/01/1993	31/12/9999
51332	Commerce de gros d'huiles et de graisses comestibles	NO	01/01/1993	31/12/9999
51340	Commerce de gros de boissons	NO	01/01/1993	31/12/9999
51350	Commerce de gros de tabac	NO	01/01/1993	31/12/9999
51360	Commerce de gros de sucre, chocolat, confiserie	NO	01/01/1993	31/12/9999
51370	Commerce de gros de café, thé, cacao, épices	NO	01/01/1993	31/12/9999
51381	Commerce de gros de poissons, crustacés et coquillages	NO	01/01/1993	31/12/9999
51382	Commerce de gros de produits à base de pommes de terre	NO	01/01/1993	31/12/9999
51383	Commerce de gros d'aliments pour animaux de compagnie	NO	01/01/1993	31/12/9999
51384	Autres commerces de gros alimentaires spécialisés	NO	01/01/1993	31/12/9999
51391	Commerce de gros de produits surgelés	NO	01/01/1993	31/12/9999
51392	Autres commerces de gros non spécialisés de produits alimentaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
51410	Commerce de gros de textiles	NO	01/01/1993	31/12/9999
51421	Commerce de gros d'habillement, d'accessoires d'habillement et d'articles en fourrure	NO	01/01/1993	31/12/9999
51422	Commerce de gros de chaussures	NO	01/01/1993	31/12/9999
51430	Commerce de gros d'appareils électroménagers, de radio et de télévision	NO	01/01/1993	31/12/9999
51441	Commerce de gros de vaisselle et de verrerie de ménage	NO	01/01/1993	31/12/9999
51442	Commerce de gros de papiers peints et de produits d'entretien	NO	01/01/1993	31/12/9999
51450	Commerce de gros de parfumerie et de produits de beauté	NO	01/01/1993	31/12/9999
51460	Commerce de gros de produits pharmaceutiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
51471	Commerce de gros de meubles, d'appareils ménagers non électriques et de revêtements de sol, y compris les tapis	NO	01/01/1993	31/12/9999
51472	Commerce de gros de journaux, livres et périodiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
51473	Commerce de gros d'appareils photographiques, cinématographiques et d'autres articles d'optique	NO	01/01/1993	31/12/9999
51474	Commerce de gros d'horlogerie, d'articles en métaux précieux et de bijoux	NO	01/01/1993	31/12/9999
51475	Commerce de gros d'articles de papeterie, de fournitures de bureau et de fournitures scolaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
51476	Commerce de gros d'articles de sport et de camping, de cycles et de leurs pièces et accessoires, de jeux et de jouets	NO	01/01/1993	31/12/9999
51477	Commerce de gros de maroquinerie et d'articles de voyage	NO	01/01/1993	31/12/9999
51478	Autres commerces de gros d'articles de consommation n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
51510	Commerce de gros de combustibles et de produits dérivés	NO	01/01/1993	31/12/9999
51520	Commerce de gros de métaux et minerais	NO	01/01/1993	31/12/9999
51531	Commerce de gros de bois	NO	01/01/1993	31/12/9999
51532	Commerce de gros de peintures, vernis et matériaux de construction, y compris les appareils sanitaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
51541	Commerce de gros de quincaillerie	NO	01/01/1993	31/12/9999
51542	Commerce de gros de fournitures et équipements pour plomberie et chauffage	NO	01/01/1993	31/12/9999
51550	Commerce de gros de produits chimiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
51561	Commerce de gros de diamants	NO	01/01/1993	31/12/9999
51562	Commerce de gros d'autres produits intermédiaires n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
51570	Commerce de gros de déchets et débris	NO	01/01/1993	31/12/9999
51810	Commerce de gros de machines-outils	NO	01/01/2003	31/12/9999
51820	Commerce de gros de machines pour l'extraction, la construction et le génie civil	NO	01/01/2003	31/12/9999
51830	Commerce de gros de machines pour l'industrie textile et l'habillement, de machines à coudre et à tricoter	NO	01/01/2003	31/12/9999
51840	Commerce de gros d'ordinateurs, d'équipements	NO	01/01/2003	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
	informatiques périphériques et de logiciels			
51850	Commerce de gros d'autres machines et équipements de bureau	NO	01/01/2003	31/12/9999
51860	Commerce de gros d'autres composants et équipements électroniques	NO	01/01/2003	31/12/9999
51871	Commerce de gros de matériel électrique y compris le matériel d'installation	NO	01/01/2003	31/12/9999
51872	Commerce de gros de fournitures et d'équipements divers pour l'industrie et de matériels de transport autres que les véhicules automobiles, les cycles et les motocycles	NO	01/01/2003	31/12/9999
51873	Commerce de gros de fournitures et d'équipements divers pour le commerce et les services n.d.a.	NO	01/01/2003	31/12/9999
51880	Commerce de gros de machines, matériels et tracteurs agricoles	NO	01/01/2003	31/12/9999
51900	Autres commerces de gros	NO	01/01/2003	31/12/9999
52111	Commerce de détail non spécialisé en produits surgelés	NO	01/01/1993	31/12/9999
52112	Commerce de détail non spécialisé d'alimentation générale (surface de vente inférieure à 100 m2)	NO	01/01/1993	31/12/9999
52113	Superettes (surface de vente comprise entre 100 et moins de 400 m2)	NO	01/01/1993	31/12/9999
52114	Supermarchés (surface de vente entre 400 et moins de 2.500 m2)	NO	01/01/1993	31/12/9999
52115	Hypermarchés (surface de vente de 2.500 m2 et plus)	NO	01/01/1993	31/12/9999
52116	Autres commerces de détail en magasins non spécialisés à prédominance alimentaire	NO	01/01/1993	31/12/9999
52121	Grands magasins (sans prédominance alimentaire et surface de vente de 2.500 m2 et plus)	NO	01/01/1993	31/12/9999
52122	Autres commerces de détail en magasins non spécialisés (sans prédominance alimentaire et surface de vente inférieure à 2.500 m2)	NO	01/01/1993	31/12/9999
52210	Commerce de détail de fruits et légumes frais	NO	01/01/1993	31/12/9999
52220	Commerce de détail de viandes et produits à base de viande	NO	01/01/1993	31/12/9999
52230	Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques	NO	01/01/1993	31/12/9999
52240	Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie	NO	01/01/1993	31/12/9999
52250	Commerce de détail de boissons	NO	01/01/1993	31/12/9999
52260	Commerce de détail de tabac	NO	01/01/1993	31/12/9999
52271	Commerce de détail de produits laitiers et oeufs	NO	01/01/1993	31/12/9999
52272	Autres commerces de détail alimentaires en magasins spécialisés n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
52310	Pharmacies	NO	01/01/1993	31/12/9999
52320	Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
52330	Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté	NO	01/01/1993	31/12/9999
52410	Commerce de détail de textiles	NO	01/01/1993	31/12/9999
52421	Commerce de détail de vêtements pour hommes, dames et enfants (assortiment général)	NO	01/01/1993	31/12/9999
52422	Commerce de détail de vêtements pour hommes	NO	01/01/1993	31/12/9999
52423	Commerce de détail de vêtements pour dames	NO	01/01/1993	31/12/9999
52424	Commerce de détail de vêtements pour bébés et enfants	NO	01/01/1993	31/12/9999
52425	Commerce de détail de sous-vêtements, lingerie et vêtements de bain	NO	01/01/1993	31/12/9999
52426	Commerce de détail d'accessoires du vêtement	NO	01/01/1993	31/12/9999
52431	Commerce de détail de chaussures	NO	01/01/1993	31/12/9999
52432	Commerce de détail de maroquinerie et d'articles de voyage	NO	01/01/1993	31/12/9999
52441	Commerce de détail de meubles	NO	01/01/1993	31/12/9999
52442	Commerce de détail d'appareils d'éclairage et d'équipements du foyer	NO	01/01/1993	31/12/9999
52450	Commerce de détail d'appareils électroménagers, de radio et de télévision	NO	01/01/1993	31/12/9999
52461	Commerce de détail de quincaillerie, peintures, matériaux de construction et verre (y compris les brico-centers) avec	NO	01/01/1993	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
	une surface de vente jusqu'à 400 m2.			
52462	Commerce de détail de quincaillerie, peintures, matériaux de construction et verre (y compris les bricocenters) avec une surface de vente de plus de 400 m2.	NO	01/01/1993	31/12/9999
52470	Commerce de détail de livres, journaux et papeterie	NO	01/01/1993	31/12/9999
52481	Commerce de détail spécialisé de combustibles solides et liquides	NO	01/01/1993	31/12/9999
52482	Commerce de détail spécialisé d'articles de sport et de matériel de camping	NO	01/01/1993	31/12/9999
52483	Commerce de détail spécialisé de fleurs et de plantes, de graines et d'engrais	NO	01/01/1993	31/12/9999
52484	Commerce de détail spécialisé d'horlogerie et de bijouterie	NO	01/01/1993	31/12/9999
52485	Commerce de détail spécialisé de matériel photographique, optique et de précision	NO	01/01/1993	31/12/9999
52486	Commerce de détail spécialisé de papiers peints, de revêtements de murs et de sols	NO	01/01/1993	31/12/9999
52487	Commerce de détail spécialisé d'équipements de bureau et d'ordinateurs et de matériel de télécommunication	NO	01/01/1993	31/12/9999
52488	Commerce de détail spécialisé d'articles de droguerie et de produits d'entretien	NO	01/01/1993	31/12/9999
52489	Commerce de détail spécialisé de jeux et de jouets	NO	01/01/1993	31/12/9999
52491	Commerce de détail spécialisé d'armes et de munitions	NO	01/01/1993	31/12/9999
52492	Commerce de détail spécialisé de cycles	NO	01/01/1993	31/12/9999
52493	Commerce de détail spécialisé de voitures d'enfant	NO	01/01/1993	31/12/9999
52494	Commerce de détail spécialisé de machines à coudre et à tricoter	NO	01/01/1993	31/12/9999
52495	Commerce de détail spécialisé de timbres-postes et de pièces de monnaies	NO	01/01/1993	31/12/9999
52496	Commerce de détail spécialisé d'animaux de compagnie et d'aliments pour ces animaux	NO	01/01/1993	31/12/9999
52497	Commerce de détail spécialisé de souvenirs, d'objets artisanaux et d'articles religieux	NO	01/01/1993	31/12/9999
52498	Autres commerces de détail spécialisés de produits non alimentaires n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
52501	Commerce de détail d'antiquités	NO	01/01/1993	31/12/9999
52502	Commerce de détail de biens d'occasion	NO	01/01/1993	31/12/9999
52610	Vente par correspondance	NO	01/01/1993	31/12/9999
52621	Commerce de détail alimentaire sur marchés et éventaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
52622	Commerce de détail d'habillement et d'articles textiles sur marchés et éventaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
52623	Autres commerces de détail sur marchés et éventaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
52630	Autres commerces de détail hors magasins	NO	01/01/1993	31/12/9999
52710	Réparation de chaussures et d'articles en cuir	NO	01/01/1993	31/12/9999
52720	Réparation d'appareils électriques à usage domestique	NO	01/01/1993	31/12/9999
52730	Réparation de montres, horloges et bijoux	NO	01/01/1993	31/12/9999
52740	Autres réparations n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
55101	Hôtels et motels, avec restaurant	NO	01/01/2003	31/12/9999
55102	Hôtels et motels, sans restaurant	NO	01/01/2003	31/12/9999
55210	Auberges de jeunesse et refuges	YES	01/01/1993	31/12/9999
55220	Exploitation de terrains de camping	YES	01/01/1993	31/12/9999
55231	Centres et villages de vacances	YES	01/01/1993	31/12/9999
55232	Autres moyens d'hébergement de courte durée	NO	01/01/1993	31/12/9999
55233	Hébergement collectif non touristique	NO	01/01/1993	31/12/9999
55301	Restauration de type traditionnel	NO	01/01/1993	31/12/9999
55302	Restauration de type rapide	NO	01/01/1993	31/12/9999
55401	Cafés et bars	NO	01/01/1993	31/12/9999
55402	Discothèques, dancings et similaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
55510	Cantines	NO	01/01/1993	31/12/9999
55521	Restauration collective sous contrat (catering)	NO	01/01/1993	31/12/9999
55522	Traiteurs et organisation de réceptions	NO	01/01/1993	31/12/9999
60100	Transports ferroviaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
60211	Transports urbains ou suburbains de voyageurs	NO	01/01/1993	31/12/9999
60212	Autres transports routiers réguliers de voyageurs	NO	01/01/1993	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
60220	Exploitation de taxis	NO	01/01/1993	31/12/9999
60230	Autres transports terrestres de voyageurs	NO	01/01/1993	31/12/9999
60241	Déménagement	NO	01/01/1993	31/12/9999
60242	Transports routiers de marchandises	NO	01/01/1993	31/12/9999
60243	Location de camions avec conducteur	NO	01/01/1993	31/12/9999
60300	Transports par conduites	NO	01/01/1993	31/12/9999
61100	Transports maritimes et côtiers	NO	01/01/1993	31/12/9999
61200	Transports fluviaux	NO	01/01/1993	31/12/9999
62100	Transports aériens réguliers	NO	01/01/1993	31/12/9999
62200	Transports aériens non réguliers	NO	01/01/1993	31/12/9999
62300	Transports spatiaux	NO	01/01/1993	31/12/9999
63111	Manutention portuaire	NO	01/01/1993	31/12/9999
63112	Autre manutention	NO	01/01/1993	31/12/9999
63121	Entreposage frigorifique	NO	01/01/1993	31/12/9999
63122	Autre entreposage	NO	01/01/1993	31/12/9999
63210	Services annexes des transports terrestres	NO	01/01/1993	31/12/9999
63220	Services annexes des transports par eau	YES	01/01/1993	31/12/9999
63230	Services annexes des transports aériens	YES	01/01/1993	31/12/9999
63301	Agences de voyage	NO	01/01/1993	31/12/9999
63302	Voyagistes	NO	01/01/1993	31/12/9999
63303	Guides, services d'information touristique et similaires	YES	01/01/1993	31/12/9999
63401	Agences d'expédition	NO	01/01/1993	31/12/9999
63402	Affrètement	NO	01/01/1993	31/12/9999
63403	Agences maritimes	NO	01/01/1993	31/12/9999
63404	Agences en douane	NO	01/01/1993	31/12/9999
63405	Intermédiaires du transport	NO	01/01/1993	31/12/9999
63406	Autres activités annexes de l'organisation du transport de fret	NO	01/01/1993	31/12/9999
64110	Postes nationales	NO	01/01/1993	31/12/9999
64120	Autres activités de courrier	NO	01/01/1993	31/12/9999
64200	Télécommunications	YES	01/01/1993	31/12/9999
64201	Régie des télégraphes et téléphones - Belgacom	NO	01/01/1993	31/12/9999
64202	Autres activités de télécommunication, y compris télédistribution	YES	01/01/1993	31/12/9999
65110	Banques centrales	NO	01/01/1993	31/12/9999
65120	Autres intermédiations monétaires	NO	01/01/2003	31/12/9999
65210	Crédit-bail	NO	01/01/1993	31/12/9999
65221	Crédit à la consommation	NO	01/01/1993	31/12/9999
65222	Autre distribution de crédit	YES	01/01/1993	31/12/9999
65223	Affacturation	NO	01/01/2003	31/12/9999
65231	Holdings financiers	NO	01/01/1993	31/12/9999
65233	Sociétés de bourse	NO	01/01/1993	31/12/9999
65234	Sociétés de portefeuille	NO	01/01/1993	31/12/9999
65235	Organismes de placement collectif	NO	01/01/1993	31/12/9999
65236	Autre intermédiation financière n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
66011	Opérations directes d'assurances vie	NO	01/01/1993	31/12/9999
66012	Réassurances vie acceptées	NO	01/01/1993	31/12/9999
66013	Entreprises d'assurances multibranches à prédominance vie	NO	01/01/1993	31/12/9999
66020	Caisses de retraite	NO	01/01/1993	31/12/9999
66031	Opérations directes d'assurances non-vie	NO	01/01/1993	31/12/9999
66032	Réassurances non-vie	NO	01/01/1993	31/12/9999
66033	Entreprises d'assurances multibranches à prédominance non-vie	NO	01/01/1993	31/12/9999
67110	Administration de marchés financiers	NO	01/01/1993	31/12/9999
67120	Gestion de portefeuilles et de fortunes, conseils en placements	NO	01/01/1993	31/12/9999
67130	Autres auxiliaires financiers	NO	01/01/1993	31/12/9999
67201	Agents et courtiers d'assurances	NO	01/01/1993	31/12/9999
67202	Experts en dommages et risques	NO	01/01/1993	31/12/9999
67203	Autres auxiliaires d'assurances	NO	01/01/1993	31/12/9999
70111	Promotion immobilière de logements	NO	01/01/1993	31/12/9999
70112	Promotion immobilière de bureaux	NO	01/01/1993	31/12/9999
70113	Promotion immobilière d'infrastructures	NO	01/01/1993	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
70120	Marchands de biens immobiliers	NO	01/01/1993	31/12/9999
70201	Location d'habitations, à l'exclusion des logements sociaux	NO	01/01/1993	31/12/9999
70202	Location de logements sociaux	YES	01/01/1993	31/12/9999
70203	Location d'immeubles non résidentiels, y compris les salles d'exposition	NO	01/01/1993	31/12/9999
70204	Location de terres et terrains	NO	01/01/1993	31/12/9999
70311	Agences immobilières et intermédiaires en achat, vente et location de biens immobiliers	NO	01/01/1993	31/12/9999
70312	Estimation et évaluation de biens immobiliers	NO	01/01/1993	31/12/9999
70321	Administration d'immeubles résidentiels	NO	01/01/1993	31/12/9999
70322	Administration d'autres biens immobiliers	NO	01/01/1993	31/12/9999
71100	Location de véhicules automobiles	NO	01/01/1993	31/12/9999
71210	Location d'autres matériels de transport terrestre	NO	01/01/1993	31/12/9999
71220	Location de matériels de transport par eau	NO	01/01/1993	31/12/9999
71230	Location de matériels de transport aérien	NO	01/01/1993	31/12/9999
71310	Location de matériel agricole	NO	01/01/1993	31/12/9999
71320	Location de machines et équipements pour la construction	NO	01/01/1993	31/12/9999
71330	Location de machines de bureau et de matériel informatique	NO	01/01/1993	31/12/9999
71340	Location d'autres machines et équipements	NO	01/01/1993	31/12/9999
71401	Location de machines-outils, d'outils à main et de matériel de bricolage	NO	01/01/1993	31/12/9999
71402	Location de vidéocassettes, bandes-vidéo, DVD, disques et CD	NO	01/01/1993	31/12/9999
71403	Location de téléviseurs et d'autres appareils audio-visuels	NO	01/01/1993	31/12/9999
71404	Location de vaisselle, couverts, verrerie, articles pour la cuisine et la table, appareils électriques et électroménagers, etc.	NO	01/01/1993	31/12/9999
71405	Location de textiles, d'habillement et de chaussures	NO	01/01/1993	31/12/9999
71406	Location d'articles de sport et de camping	NO	01/01/1993	31/12/9999
71407	Location de matériel médical et paramédical	NO	01/01/1993	31/12/9999
71408	Location d'autres biens personnels et domestiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
72100	Conseil en systèmes informatiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
72210	Edition de logiciels	YES	01/01/2003	31/12/9999
72220	Autres activités de réalisation de logiciels	YES	01/01/2003	31/12/9999
72300	Traitement de données	NO	01/01/1993	31/12/9999
72400	Activités de banques de données	NO	01/01/1993	31/12/9999
72500	Entretien et réparation de machines de bureau et de matériel informatique	NO	01/01/1993	31/12/9999
72600	Autres activités rattachées à l'informatique	NO	01/01/1993	31/12/9999
73100	Recherche et développement en sciences physiques et naturelles	YES	01/01/1993	31/12/9999
73200	Recherche et développement en sciences humaines et sociales	YES	01/01/1993	31/12/9999
74111	Cabinets d'avocats et conseillers juridiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
74112	Étude de notaire	NO	01/01/1993	31/12/9999
74113	Cabinet d'huissier	NO	01/01/1993	31/12/9999
74114	Autre assistance juridique	NO	01/01/1993	31/12/9999
74121	Comptables	NO	01/01/1993	31/12/9999
74122	Experts-comptables	NO	01/01/1993	31/12/9999
74123	Réviseurs d'entreprises	NO	01/01/1993	31/12/9999
74124	Conseillers fiscaux	NO	01/01/1993	31/12/9999
74131	Bureau d'étude de marché	NO	01/01/1993	31/12/9999
74132	Organisation de sondages	NO	01/01/1993	31/12/9999
74141	Bureau de relations publiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
74142	Autres conseils pour les affaires et le management	NO	01/01/1993	31/12/9999
74151	Activités de gestion et d'administration de holdings	NO	01/01/1993	31/12/9999
74152	Centres de coordination	NO	01/01/1993	31/12/9999
74201	Bureau d'architecte	NO	01/01/1993	31/12/9999
74202	Bureau de géomètre	NO	01/01/1993	31/12/9999
74203	Études techniques et activités d'ingénierie	NO	01/01/1993	31/12/9999
74301	Contrôle technique automobile et autres centres de diagnostic pour véhicules automobiles	NO	01/01/1993	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
74302	Autres essais et analyses techniques	NO	01/01/1993	31/12/9999
74401	Agences de publicité	NO	01/01/1993	31/12/9999
74402	Gestion de supports de publicité	NO	01/01/1993	31/12/9999
74403	Étalagistes et similaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
74501	Sélection de personnel et placement	NO	01/01/1993	31/12/9999
74502	Agences d'intérimaires et fourniture de personnel temporaire	NO	01/01/1993	31/12/9999
74503	Agences de mannequins, hôtesse et similaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
74601	Entreprise de gardiennage et service de sécurité	NO	01/01/1993	31/12/9999
74602	Service de recherches et bureau de détective	NO	01/01/1993	31/12/9999
74700	Nettoyage industriel	NO	01/01/1993	31/12/9999
74811	Studios et autres activités photographiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
74812	Laboratoires photographiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
74820	Conditionnement à façon	NO	01/01/1993	31/12/9999
74851	Secrétariats	NO	01/01/2003	31/12/9999
74852	Services de traduction et interprètes	NO	01/01/2003	31/12/9999
74853	Routages	NO	01/01/2003	31/12/9999
74854	Secrétariats sociaux	NO	01/01/2003	31/12/9999
74855	Autres activités d'administration n.d.a.	NO	01/01/2003	31/12/9999
74860	Activités de centres d'appels	NO	01/01/2003	31/12/9999
74871	Organisation de marchés particuliers divers, y compris les marchés aux puces et brocantes	NO	01/01/2003	31/12/9999
74872	Organisation de salons, expositions et bourses	NO	01/01/2003	31/12/9999
74873	Recouvrement de factures et évolution de la solvabilité	NO	01/01/2003	31/12/9999
74874	Décorateurs d'intérieurs	NO	01/01/2003	31/12/9999
74875	Centre d'entreprises	NO	01/01/2003	31/12/9999
74876	Activités relatives à l'émission de coupons de réduction et de timbres-prime	NO	01/01/2003	31/12/9999
74877	Création de modèles pour le textile, l'habillement, les bijoux, les meubles et les objets de décoration	NO	01/01/2003	31/12/9999
74878	Impresarios et agences de théâtre	NO	01/01/2003	31/12/9999
74879	Autres services aux entreprises n.d.a	NO	01/01/2003	31/12/9999
75111	Administration centrale	NO	01/01/1993	31/12/9999
75112	Administration communautaire et régionale	YES	01/01/1993	31/12/9999
75113	Administration provinciale	YES	01/01/1993	31/12/9999
75114	Administration communale, à l'exclusion des C.P.A.S.	YES	01/01/1993	31/12/9999
75115	C.P.A.S.	YES	01/01/1993	31/12/9999
75116	Intercommunales à vocation générale	YES	01/01/1993	31/12/9999
75120	Activités d'organismes publics relatives aux soins de santé, à l'environnement, à l'enseignement, à la culture et aux autres matières sociales	YES	01/01/1993	31/12/9999
75130	Activités d'organismes publics relatives aux matières économiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
75140	Activités de soutien aux administrations	NO	01/01/1993	31/12/9999
75210	Affaires étrangères	NO	01/01/1993	31/12/9999
75220	Défense	NO	01/01/1993	31/12/9999
75231	Tribunaux	NO	01/01/1993	31/12/9999
75232	Prisons et institutions assimilées	NO	01/01/1993	31/12/9999
75233	Autres activités relatives à la justice	NO	01/01/1993	31/12/9999
75241	Services de la sûreté	NO	01/01/1993	31/12/9999
75242	Gendarmerie	NO	01/01/1993	31/12/9999
75243	Police	NO	01/01/1993	31/12/9999
75244	Police fédérale	NO	01/01/2003	31/12/9999
75245	Police locale	YES	01/01/2003	31/12/9999
75250	Pompiers et protection civile	YES	01/01/1993	31/12/9999
75301	Sécurité sociale obligatoire, à l'exclusion des mutuelles	NO	01/01/1993	31/12/9999
75302	Mutuelles et caisses d'assurance soins	NO	01/01/1993	31/12/9999
75303	Autres organismes de sécurité sociale	NO	01/01/2003	31/12/9999
80101	Enseignement fondamental communautaire	NO	01/01/1993	31/12/9999
80102	Enseignement fondamental provincial	YES	01/01/1993	31/12/9999
80103	Enseignement fondamental communal	YES	01/01/1993	31/12/9999
80104	Enseignement fondamental libre subventionné	NO	01/01/1993	31/12/9999
80105	Enseignement fondamental international	NO	01/01/1993	31/12/9999
80109	Enseignement fondamental et gardien auquel les codes	NO	01/01/2003	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
	80.101 à 80.105 ne peuvent être attribués			
80211	Enseignement secondaire général communautaire	NO	01/01/1993	31/12/9999
80212	Enseignement secondaire général provincial	YES	01/01/1993	31/12/9999
80213	Enseignement secondaire général communal	YES	01/01/1993	31/12/9999
80214	Enseignement secondaire général libre subventionné	NO	01/01/1993	31/12/9999
80215	Enseignement secondaire général international	NO	01/01/1993	31/12/9999
80216	Enseignement secondaire général organisé par les forces armées	NO	01/01/1993	31/12/9999
80219	Enseignement secondaire général auquel les codes 80.211 à 80.216 ne peuvent être attribués	NO	01/01/2003	31/12/9999
80221	Enseignement secondaire professionnel ou technique communautaire	NO	01/01/1993	31/12/9999
80222	Enseignement secondaire professionnel ou technique provincial	YES	01/01/1993	31/12/9999
80223	Enseignement secondaire professionnel ou technique communal	YES	01/01/1993	31/12/9999
80224	Enseignement secondaire professionnel ou technique libre subventionné	NO	01/01/1993	31/12/9999
80225	Enseignement secondaire professionnel ou technique international	NO	01/01/1993	31/12/9999
80226	Enseignement secondaire professionnel ou technique organisé par les forces armées	NO	01/01/1993	31/12/9999
80301	Enseignement supérieur communautaire	NO	01/01/1993	31/12/9999
80302	Enseignement supérieur provincial	YES	01/01/1993	31/12/9999
80303	Enseignement supérieur communal	YES	01/01/1993	31/12/9999
80304	Enseignement supérieur libre subventionné	NO	01/01/1993	31/12/9999
80305	Enseignement supérieur international	NO	01/01/1993	31/12/9999
80306	Enseignement supérieur organisé par les forces armées	NO	01/01/1993	31/12/9999
80309	Enseignement supérieur auquel les codes 83.301 à 80.306 ne peuvent être attribués	NO	01/01/2003	31/12/9999
80411	Auto-écoles	NO	01/01/1993	31/12/9999
80412	Écoles de pilotage de bateaux et d'avions	NO	01/01/1993	31/12/9999
80421	Formation permanente	YES	01/01/1993	31/12/9999
80422	Enseignement artistique non classable par niveau	YES	01/01/1993	31/12/9999
80423	Enseignement par correspondance	NO	01/01/1993	31/12/9999
80424	Autres formes d'enseignement n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
85110	Activités hospitalières	YES	01/01/1993	31/12/9999
85120	Pratique médicale	YES	01/01/1993	31/12/9999
85130	Pratique dentaire	NO	01/01/1993	31/12/9999
85141	Laboratoires médicaux	YES	01/01/1993	31/12/9999
85142	Ambulances	YES	01/01/1993	31/12/9999
85143	Activités paramédicales, à l'exclusion des kinésithérapeutes	YES	01/01/1993	31/12/9999
85144	Kinésithérapeutes	YES	01/01/1993	31/12/9999
85145	Centres de collecte de sang, banques d'organes et similaires	YES	01/01/1993	31/12/9999
85146	Autres activités relatives aux soins de santé n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
85200	Activités vétérinaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
85311	Instituts pour mineurs handicapés	YES	01/01/1993	31/12/9999
85312	Orphelinats	YES	01/01/1993	31/12/9999
85313	Instituts pour enfants en difficulté	YES	01/01/1993	31/12/9999
85314	Instituts pour adultes handicapés	YES	01/01/1993	31/12/9999
85315	Maisons de repos pour personnes âgées	YES	01/01/1993	31/12/9999
85316	Autres activités d'action sociale avec hébergement n.d.a.	YES	01/01/1993	31/12/9999
85321	Crèches et garderies d'enfants, y compris les centres de jour pour enfants handicapés	YES	01/01/1993	31/12/9999
85322	Ateliers protégés	YES	01/01/1993	31/12/9999
85323	Autres activités d'action sociale sans hébergement n.d.a.	YES	01/01/1993	31/12/9999
85324	Centres P.M.S. et centres d'orientation ou reformation professionnelle	YES	01/01/1993	31/12/9999
90010	Collecte et traitement des eaux usées	YES	01/01/2003	31/12/9999
90021	Ramassage, déversement et traitement des déchets des ménages et des entreprises, des déchets agricoles et des débris de construction ou de démolition	YES	01/01/2003	31/12/9999
90022	Gestion des décharges et des sites définitifs de stockage	YES	01/01/2003	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
90031	Nettoyage de la voirie	YES	01/01/2003	31/12/9999
90032	Dépollution et activités similaires	NO	01/01/2003	31/12/9999
91110	Activités d'organisations économiques et patronales	YES	01/01/1993	31/12/9999
91120	Activités d'organisations professionnelles	NO	01/01/1993	31/12/9999
91200	Activités de syndicats de salariés	NO	01/01/1993	31/12/9999
91310	Organisations religieuses ou philosophiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
91311	Organisations religieuses	NO	01/01/1993	31/12/9999
91319	Religieux à charge du budget des cultes	NO	01/01/1993	31/12/9999
91320	Organisations politiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
91330	Organisations associatives n.d.a.	YES	01/01/1993	31/12/9999
92111	Production de films cinématographiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
92112	Production de films pour la télévision	NO	01/01/1993	31/12/9999
92113	Production d'autres films	NO	01/01/1993	31/12/9999
92114	Services annexes à la production de films	NO	01/01/1993	31/12/9999
92120	Distribution de films	NO	01/01/1993	31/12/9999
92130	Projection de films cinématographiques	NO	01/01/1993	31/12/9999
92201	Production et diffusion de programmes de radio	NO	01/01/1993	31/12/9999
92202	Production de programmes de télévision	NO	01/01/1993	31/12/9999
92203	Émission de programmes de télévision	NO	01/01/1993	31/12/9999
92204	Production et diffusion de programmes de radio et de télévision	NO	01/01/1993	31/12/9999
92311	Artistes indépendants	NO	01/01/1993	31/12/9999
92312	Production de spectacles par des ensembles artistiques	YES	01/01/1993	31/12/9999
92313	Services annexes à l'art dramatique et à la musique	YES	01/01/1993	31/12/9999
92321	Exploitation de salles de théâtre, de concert et similaires	YES	01/01/1993	31/12/9999
92322	Gestion et exploitation de centres culturels	YES	01/01/1993	31/12/9999
92331	Attractions foraines	NO	01/01/1993	31/12/9999
92332	Parcs d'attractions	NO	01/01/1993	31/12/9999
92340	Autres activités de spectacle et d'amusement n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999
92400	Agences de presse	NO	01/01/1993	31/12/9999
92510	Gestion des bibliothèques et archives publiques	YES	01/01/1993	31/12/9999
92520	Gestion des musées et du patrimoine culturel	YES	01/01/1993	31/12/9999
92530	Jardins botaniques, zoologiques et réserves naturelles	YES	01/01/1993	31/12/9999
92611	Gestion et exploitation de centres sportifs	YES	01/01/1993	31/12/9999
92612	Exploitation de centres de fitness et salles de gymnastique	NO	01/01/1993	31/12/9999
92613	Exploitation d'autres installations sportives	YES	01/01/1993	31/12/9999
92621	Activités de clubs de sport et d'associations sportives	YES	01/01/1993	31/12/9999
92622	Sportifs indépendants, instructeurs de sport et managers sportifs	NO	01/01/1993	31/12/9999
92623	Autres activités sportives	NO	01/01/1993	31/12/9999
92710	Jeux de hasard et d'argent	NO	01/01/1993	31/12/9999
92721	Exploitation de salles de billards	NO	01/01/1993	31/12/9999
92722	Exploitation de parcs de récréation, lunaparc et similaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
92723	Exploitation d'infrastructures de plage, de bicyclettes, pédalos, poneys et similaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
92724	Autres activités récréatives	YES	01/01/1993	31/12/9999
93011	Blanchisseries, teintureries et similaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
93012	Salons-lavoirs, blanchisseries, services de nettoyage de vêtements, linges et autres textiles pour particuliers	NO	01/01/1993	31/12/9999
93013	Magasins-dépôts pour le nettoyage des vêtements, linges et autres textiles des particuliers	NO	01/01/1993	31/12/9999
93021	Salons de coiffure	NO	01/01/1993	31/12/9999
93022	Instituts de beauté	NO	01/01/1993	31/12/9999
93031	Entreprises de pompes funèbres	YES	01/01/1993	31/12/9999
93032	Gestion de cimetières et crématoriums	YES	01/01/1993	31/12/9999
93040	Autres soins corporels	NO	01/01/1993	31/12/9999
93051	Agences matrimoniales, agences de rencontres, services d'escorte, activités d'hôtesse et autres activités similaires liées à la vie sociale	NO	01/01/1993	31/12/9999
93052	Graphologues, astrologues, voyants, radiesthésistes et similaires	NO	01/01/1993	31/12/9999
93053	Autres services n.d.a.	NO	01/01/1993	31/12/9999

Code	Description	Code DmfAppl	Date de début de validité	Date de fin de validité
95000	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	NO	01/01/1993	31/12/9999
95001	Personnel occupé à des tâches ménagères	NO	01/01/1993	31/12/9999
95002	Personnel occupé à des travaux d'ordre non ménager	NO	01/01/1993	31/12/9999
95003	Personnel occupé dans des domaines et jardins privés	NO	01/01/1993	31/12/9999
96000	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens pour usage propre	NO	01/01/2003	31/12/9999
97000	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens pour usage propre	NO	01/01/2003	31/12/9999
98903	Travailleurs bénéficiant d'autres prestations	NO	01/01/1993	31/12/9999
98904	C.S.T., T.C.T., PRIME, jeunes stagiaires d'entreprises publiques soumises à un plan d'assainissement	NO	01/01/1993	31/12/9999
98905	Activités mal définies	NO	01/01/1993	31/12/9999
99000	Organismes extra-territoriaux	NO	01/01/1993	31/12/9999

Indemnités-Uitkeringen: scenario 1 - Annexe numéro 32: Codification des rémunérations APL
Version: 2006/1

Date de publication:

23/02/2006

L'annexe est modifiée: Vous trouverez le détail des modifications -en gras- dans les documents Word et PDF

Contenu de l'annexe: 



AN2006-1-Fr32.pdf



AN2006-1-Fr32.doc



AN2006-1-Fr32.xls



AN2006-1-FR32.txt



AN2006-1-FR32.xml

Indemnités assujetties à une cotisation spéciale

Catégorie	Code DMFA PPL	Code DMFA	Libellé	Trimestre de	Trimestre a	Date de début de validité	Date de fin de validité
Indemnités assujetties à une cotisation spéciale	770	10	Avantage pour l'utilisation individuelle et personnelle d'un véhicule mis à disposition par un employeur	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités assujetties à une cotisation spéciale	790	/	Versements d'employeurs pour la constitution d'une pension extralégale au profit des membres de leur personnel ou de leurs ayants-droit	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999

Indemnités supplémentaires de nature générale

Catégorie	Code DMFA PPL	Code DMFA	Libellé	Trimestre de	Trimestre a	Date de début de validité	Date de fin de validité
Indemnités supplémentaires de nature générale	401	20	Allocation horaire pour des prestations de service supplémentaires non récupérable - exonéré	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires de nature générale	403	20	Cadeaux en nature, en espèces ou en chèques sous les conditions de l'art.19, §2, 14° AR 28.11.1969, et réduction du prix des produits ou services sous les conditions de l'art. 19, §2, 19° de l'AR du 28.11.1969	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires de nature générale	404	20	Avantages en nature ou sous la forme de chèques - lien avec prestations fournies du trimestre - exonéré	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires de nature générale	406	20	Avantages en nature ou sous la forme de chèques - sans lien avec les prestations du trimestre - exonéré	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires de nature générale	408	20	Montant de la part de l'employeur dans les chèques repas sous les conditions de l'article 19bis, §2 de l'AR du 28.11.1969	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires de nature générale	409	20	Montant de la part du travailleur dans les chèques repas sous les conditions de l'article 19bis, §2 de l'AR du 28.11.1969	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires de nature générale	417	20	Prime de fin d'année - exonéré	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires de nature générale	421	20	Allocation de foyer / résidence - exonéré	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires de nature générale	422	20	Allocation de diplôme - exonérée	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999

Catégorie	Code DMFA PPL	Code DMFA	Libellé	Trimestre de	Trimestre a	Date de début de validité	Date de fin de validité
Indemnités supplémentaires de nature générale	423	20	Indemnité pour connaissance 2e langue - exonérée	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires de nature générale	424	20	Allocation pour fonctions supérieures - exonéré	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires de nature générale	433	20	Autres allocations et primes - Pas de lien avec les prestations du trimestre - exonéré	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires de nature générale	434	20	Autres allocations et primes - liées aux prestations du trimestre - exonéré	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires de nature générale	435	20	Allocations pour travail de nuit, de samedi et de dimanche (personnel autre qu'infirmier et soignant ou personnel de police nouveau statut) - exonéré	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires de nature générale	436	20	1,12 EUR/heure pour prestations de week-end et jours fériés (attribués au personnel autre qu'infirmier et soignant) - exonéré	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires de nature générale	437	20	Indemnité de garde - exonéré	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires de nature générale	440	20	Indemnités pour le travailleur lorsque l'employeur ne respecte pas ses obligations légales, contractuelles ou statutaires (par exemple indemnité de licenciement pour travailleur protégé)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires de nature générale	441	20	Indemnité de vêtements, logement, frais de déplacement et de séjour (par exemple frais de l'employeur = remboursement du prix ou mise à disposition de vêtements de travail, équipement ou transport)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires de nature générale	442	20	Frais de déplacement de et vers le lieu de travail	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires de nature générale	443	20	Montant octroyé en raison d'une affiliation à une organisation syndicale reconnue	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires de nature générale	444	20	Supplément à un avantage de sécurité sociale pour d'autres raisons que la maladie ou l'accident (ex: Prime d'encouragement interruption de carrière)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires de nature générale	452	20	Prime accordée au travailleur qui prend un départ anticipé à mi-temps (loi du 10.04.1995 relative à la redistribution du travail dans le secteur public)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires de nature générale	490	20	Rente pour incapacité de travail permanente (totale ou partielle) suite à un accident de travail ou une maladie professionnelle	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999

Catégorie	Code DMFA PPL	Code DMFA	Libellé	Trimestre de	Trimestre a	Date de début de validité	Date de fin de validité
Indemnités supplémentaires de nature générale	801	1	Allocation horaire pour des prestations de service supplémentaires non récupérable - soumis	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires de nature générale	804	1	Avantages en nature ou sous la forme de chèques - lien avec prestations fournies du trimestre - soumis	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires de nature générale	806	2	Avantages en nature ou sous la forme de chèques - sans lien avec les prestations du trimestre - soumis	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires de nature générale	817	2	Prime de fin d'année - soumis	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires de nature générale	821	1	Allocation de foyer / résidence - soumis	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires de nature générale	822	1	Allocation de diplôme - soumis	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires de nature générale	823	1	Indemnité pour connaissance 2e langue - soumis	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires de nature générale	824	1	Allocation pour fonctions supérieures - soumis	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires de nature générale	833	2	Autres allocations et primes - pas de lien avec les prestations du trimestre - soumis	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires de nature générale	834	1	Autres allocations et primes - liées aux prestations du trimestre - soumis	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires de nature générale	835	1	Prestations de nuit, samedi ou dimanche (personnel autre qu'infirmier et soignant ou personnel de police nouveau statut) - soumis	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires de nature générale	836	1	1,12 EUR/heure pour prestations de week end et jours fériés (octroyé au personnel autre qu'infirmier et soignant) - soumis	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires de nature générale	837	1	Indemnité de garde - soumis	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires de nature générale	851	5	Supplément de traitement accordé au travailleur qui a choisi la semaine volontaire de 4 jours (loi du 10.04.1995 relative a la redistribution du travail dans le secteur public)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires de nature générale	853	1	Prime accordée au personnel infirmier, soignant et assimilé dans le cadre de l'aménagement de fin de carrière (AR du 23.09.2002)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999

Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - médecins

Catégorie	Code DMFA PPL	Code DMFA	Libellé	Trimestre de	Trimestre a	Date de début de validité	Date de fin de validité
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - médecins	524	20	Quote part variable dans le pool - exonéré de cotisations sociales conformément à article 30	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - médecins	921	1	Barème, traitement garanti et quote part garantie dans le pool ou honoraires	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - médecins	924	1	Quote part variable dans le pool - soumis aux cotisations sociales	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999

Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel de police (nouveau statut)

Catégorie	Code DMFA PPL	Code DMFA	Libellé	Trimestre de	Trimestre a	Date de début de validité	Date de fin de validité
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel de police (nouveau statut)	570	20	(nouveau statut) Diverses allocations et indemnités - exonérées	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel de police (nouveau statut)	961	1	Supplément de traitement pour l'exercice d'un mandat (art. XI.II.17 de l'AR du 30.03.2001)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel de police (nouveau statut)	962	1	Allocation prestations de samedi, dimanche, jour férié ou de nuit (art. XI.III.6 de l'AR du 30.03.2001)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel de police (nouveau statut)	970	1	(nouveau statut) Diverses allocations et indemnités - soumises	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel de police (nouveau statut)	973	1	Prime de mer (art. XI.III.6 de l'AR du 30.03.2001)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel de police (nouveau statut)	974	1	Allocation de comptable spécial (art. 30 et art. 32 de la loi du 07.12.1998 et AR du 29.11.2001)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel de police (nouveau statut)	975	1	Allocation de secrétaire du Conseil de police (art. 29-32 de la loi du 07.12.1998)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999

Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel de police (ancien statut)

Catégorie	Code DMFA PPL	Code DMFA	Libellé	Trimestre de	Trimestre a	Date de début de validité	Date de fin de validité
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel de police (ancien statut)	556	20	Indemnités pour frais exposés lors d'exercice de missions de police judiciaire (AR du 22.12.1997)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel de police (ancien statut)	558	20	Supplément de traitement accordé aux commissaires de police adjoint qui effectue un service de garde dans le cadre d'une permanence de 22h à 6h les dimanches et jours fériés (circulaire ministérielle du 30.12.1971) - exonéré de cotisations sociales conformément à article 30	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel de police (ancien statut)	591	20	Allocations et indemnités spécifiques - exonéré - ex-gendarmes, ex-membres de la police judiciaire et ex-militaires qui ont choisi l'ancien statut	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel de police (ancien statut)	952	1	Supplément de traitement accordé aux inspecteurs de la police locale investis de la qualité d'officier de police locale, substitut du procureur du roi (POL 45 du 21.05.1993 et AR du 20.06.1994)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel de police (ancien statut)	958	1	Supplément de traitement accordé aux commissaires de police adjoint qui effectue un service de garde dans le cadre d'une permanence de 22h à 6h les dimanches et jours fériés (circulaire ministérielle du 30.12.1971) - soumis aux cotisations sociales	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel de police (ancien statut)	991	1	Allocations et indemnités spécifiques - soumis - ex-gendarmes, ex-membres de la police judiciaire et ex-militaires qui ont choisi l'ancien statut	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel de police (ancien statut)	992	1	Allocation de transition (art. XII.XI de l'AR du 30.03.2001)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999

Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel de police (ancien statut) et services publics d'incendie

Catégorie	Code DMFA PPL	Code DMFA	Libellé	Trimestre de	Trimestre a	Date de début de validité	Date de fin de validité
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel de police (ancien statut) et services publics d'incendie	557	20	Supplément de traitement annuel pour le chef des services d'incendie (circulaire ministérielle du 21.01.1973, circulaire ministérielle du 23.01.1975 et AR du 20.06.1994) - exonéré de cotisations sociales conformément à article 30	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel de police (ancien statut) et services publics d'incendie	951	2	Supplément de traitement alloué aux officiers de la police communale et du service d'incendie qui prennent part à la permanence respectivement du corps de police ou du corps des pompiers (POL 44 et circulaire du 3.3.1995)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel de police (ancien statut) et services publics d'incendie	957	2	Supplément de traitement annuel pour le chef des services d'incendie (circulaire ministérielle du 21.01.1973, circulaire ministérielle du 23.01.1975 et AR du 20.06.1994) - soumis aux cotisations sociales	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999

Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel enseignant

Catégorie	Code DMFA PPL	Code DMFA	Libellé	Trimestre de	Trimestre a	Date de début de validité	Date de fin de validité
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel enseignant	501	20	Indemnités pour prestations complémentaires - exonéré sur base de l'article 19, § 2, 9° - AR 28.11.1969 (par ex. : surveillance de midi, accompagnement dans le bus)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999

Catégorie	Code DMFA PPL	Code DMFA	Libellé	Trimestre de	Trimestre a	Date de début de validité	Date de fin de validité
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel enseignant	502	20	Indemnité pour prestations complémentaires - AR 418 du 16.07.1986 (par ex. : garderie et surveillance) - exonéré de cotisations sociales conformément à article 30	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel enseignant	503	20	Indemnité pour prestations complémentaires - autres que AR 418 du 16.07.1986 – exonéré de cotisations sociales conformément à article 30	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel enseignant	506	20	Suppléments sans lien avec les prestations fournies - exonéré de cotisations sociales conformément à article 30 (par ex. : allocation d'ancienneté)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel enseignant	902	1	Indemnité pour prestations complémentaires - AR 418 du 16.07.1986– soumis aux cotisations sociales (par ex. : garderie et surveillance)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel enseignant	903	1	Indemnité pour prestations complémentaires - autres que AR 418 du 16.07.1986 - soumis aux cotisations sociales	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel enseignant	906	2	Suppléments - sans lien avec les prestations fournies - soumis aux cotisations sociales (par ex. : allocation d'ancienneté)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999

Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel infirmier et soignant

Catégorie	Code DMFA PPL	Code DMFA	Libellé	Trimestre de	Trimestre a	Date de début de validité	Date de fin de validité
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel infirmier et soignant	510	20	Supplément de traitement pour prestations irrégulières telles que définies dans la circulaire du la Santé et de la Famille du 3.11.1972 - exonéré de cotisations sociales conformément à article 30	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999

Catégorie	Code DMFA PPL	Code DMFA	Libellé	Trimestre de	Trimestre a	Date de début de validité	Date de fin de validité
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel infirmier et soignant	512	20	0,81 EUR/heure pour prestations de nuit (circulaire ministérielle du 17.04.1989) - exonéré de cotisations sociales conformément à article 30	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel infirmier et soignant	910	1	Supplément de traitement pour prestations irrégulières telles que définies dans la circulaire du Ministère de la Santé et de la Famille du 3.11.1972 - soumis aux cotisations sociales	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel infirmier et soignant	912	1	0,81 EUR/heure pour prestations de nuit (circulaire ministérielle du 17.04.1989) soumis aux cotisations sociales	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel infirmier et soignant	914	1	4, 8 ou 12 % personnel soignant chef de service	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel infirmier et soignant	916	1	1,12 EUR/heure pour prestations de week end et jours fériés (Circulaire Inami du 17 juillet 1992)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel infirmier et soignant	918	2	Prime annuelle de 12,67 EUR applicable aux institutions ressortant de la sous commission paritaire des hôpitaux privé (CCT du 22.10.1991)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - personnel infirmier et soignant	919	2	Prime annuelle de 148,74 EUR applicable aux institutions ressortant de la sous commission paritaire des hôpitaux privé (CCT du 22.10.1991)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999

Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - pompiers volontaires

Catégorie	Code DMFA PPL	Code DMFA	Libellé	Trimestre de	Trimestre a	Date de début de validité	Date de fin de validité
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - pompiers volontaires	541	20	Indemnités pour prestations extraordinaires qui n'entrent pas en ligne de compte pour le calcul du montant plancher de 785,95 EUR (article 17 quater de l'AR du 28.11.1969)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999

Catégorie	Code DMFA PPL	Code DMFA	Libellé	Trimestre de	Trimestre a	Date de début de validité	Date de fin de validité
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - pompiers volontaires	542	20	Indemnités pour prestations ordinaires qui entrent en ligne de compte pour le calcul du montant plancher de 785,95 EUR (article 17 quater de l'AR du 28.11.1969) - exonéré	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - pompiers volontaires	940	1	Indemnités pour prestations effectuées dans le cadre du service 100	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités supplémentaires pour catégories spécifiques de personnel - pompiers volontaires	942	1	Indemnités pour prestations ordinaires qui entrent en ligne de compte pour le calcul du montant plancher de 785,95 EUR (article 17 quater de l'AR du 28.11.1969) - soumis	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999

Indemnités pour rupture du contrat de travail

Catégorie	Code DMFA PPL	Code DMFA	Libellé	Trimestre de	Trimestre a	Date de début de validité	Date de fin de validité
Indemnités pour rupture du contrat de travail	130	3	Indemnité pour rupture unilatérale du contrat - exprimé en temps de travail (concerne le personnel non-nommé)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Indemnités pour rupture du contrat de travail	131	4	Indemnité pour rupture unilatérale du contrat - pas exprimé en temps de travail (concerne le personnel non-nommé)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999

Maladies professionnelles - secteur public

Catégorie	Code DMFA PPL	Code DMFA	Libellé	Trimestre de	Trimestre a	Date de début de validité	Date de fin de validité
Maladies professionnelles - secteur public	140	1	Indemnité pour période d'incapacité temporaire en raison d'une maladie professionnelle reconnue (art. 21 du 21.01.1993)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999

Pécule de vacances

Catégorie	Code DMFA PPL	Code DMFA	Libellé	Trimestre de	Trimestre a	Date de début de validité	Date de fin de validité
Pécule de vacances	310	20	(Double) pécule de vacances - prime copernic	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Pécule de vacances	311	20	Simple pécule de vacances lors d'une absence de longue durée pour maladie ou invalidité (uniquement pour le personnel contractuel)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Pécule de vacances	312	20	(Double) pécule de vacances	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Pécule de vacances	313	20	Simple pécule de vacances sortie de service (uniquement pour le personnel contractuel)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Pécule de vacances	314	20	Double pécule de vacances sortie de service	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Pécule de vacances	315	1	Simple pécule de vacances ancienne occupation (uniquement pour le personnel contractuel)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Pécule de vacances	316	20	Double pécule de vacances - personnel de police	2005/2	9999/4	01/04/2005	31/12/9999
Pécule de vacances	349	20	Double pécule de vacances sortie de service pour du 3ème au 5ème jour de la 4ème semaine de vacances	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Pécule de vacances	350	20	Double pécule de vacances pour du 3ème au 5ème jour de la 4ème semaine de vacances	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999

Salaire de base

Catégorie	Code DMFA PPL	Code DMFA	Libellé	Trimestre de	Trimestre a	Date de début de validité	Date de fin de validité
Salaire de base	101	1	Rémunération de base indexée (sans primes ni indemnités légales ou extra légales)	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Salaire de base	160	1	partie de la rémunération (10%) réservée à la formation des travailleurs engagés dans le cadre des conventions de 1er emploi - art. 33, § 2 de la loi du 24/12/1999	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999

Salaire garanti en cas de maladie ou d'accident

Catégorie	Code DMFA PPL	Code DMFA	Libellé	Trimestre de	Trimestre a	Date de début de validité	Date de fin de validité
Salaire garanti en cas de maladie ou d'accident	212	20	Maladie ou accident : l'indemnité correspondant à 60% de la partie de la rémunération normale ne dépassant pas le montant limite entrant en ligne de compte pour le calcul de l'indemnité d'assurance maladie - invalidité pour la période de 7 jours faisant suite à la rémunération hebdomadaire garantie - Concerne les travailleurs manuels non nommés et les travailleurs intellectuels non nommés qui ont au moins 1 mois d'ancienneté et qui sont soit en période d'essai, soit engagés pour une période de moins de 3 mois, soit engagés pour un travail précis ne dépassant pas 3 mois	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Salaire garanti en cas de maladie ou d'accident	213	20	Maladie ou accident : supplément - 2e, 3e et 4e semaine de maladie - uniquement pour les ouvriers et employés contractuels engagés à l'essai à l'essai ou pour moins de 3 mois	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999
Salaire garanti en cas de maladie ou d'accident	215	20	Maladie ou accident : supplément - autres compléments concernant accident ou maladie	2004/3	9999/4	01/01/1900	31/12/9999

Commentaire Code DMFA

20 = rémunération dans le cas des pensionnés pour l'application des règles en matière de cumul d'une pension de retraite et de survie et un revenu résultant d'une activité professionnelle ; à utiliser seulement si la valeur "1" (pensionné) est indiquée dans la zone "00054" (notion pensionné) du glossaire.

NUMERO DU BLOC: 90082	VERSION: 2006/1	DATE DE PUBLICATION: 23/02/2006
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Référence
(Label XML : Reference)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de préciser des références relatives à un ou plusieurs formulaires ; un formulaire pouvant être une déclaration DmfA originale, une déclaration de modification DmfA, une DRS, une demande de renseignements, etc.

CONTENU (ZONES): 00221 - TYPE DE LA RÉFÉRENCE
00298 - ORIGINE DE LA RÉFÉRENCE
00222 - NUMÉRO DE RÉFÉRENCE

BLOCS LIES:

CARDINALITE MIN.: 0
CARDINALITE MAX: 3

"Présence" est modifiée:

PRESENCE

***CONDITION:** Cardinalité 1: 1 OBLIGATOIRE SI la déclaration est une réponse sur une demande ou concerne une modification ou une annulation

***LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:**

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Erreur de séquence	90082-091	B
Non présent	90082-001	B
Trop d'occurrences avec les mêmes identifiants	90082-006	B